



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

TOUTES ET TOUS

FIERS DE NOS RÉUSSITES

COLLECTIVES

156



Conception-réalisation : Fédération APAJH
Crédits photos : Fédération APAJH, Shutterstock
Couverture : Christel Trinité, travailleuse de l'ESAT APAJH de Braconnac (Tarn)
Impression : Parnascopy
Mai 2025

sommaire

2

ÉDITORIAL

Jean-Louis Garcia,
président de la Fédération
APAJH

4

L'APAJH, UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET MILITANTE DEPUIS 1962

Notre gouvernance	6
Une Fédération de l'Économie Sociale et Solidaire	12
Faits marquants	14
Agenda	16

18

AGIR EN CONFIANCE AVEC NOS PARTENAIRES

Élections européennes, pour une Europe inclusive	20
47e Congrès de Mandelieu-la-Napoule	22
Élections législatives anticipées, l'appel au sursaut citoyen	23
Formation des militants	24
ESAT/EA pénitentiaire	25
Levée du moratoire des ESAT à Mayotte	26
De nouvelles structures rejoignent la Fédération APAJH	28
École inclusive - Rentrée 2024	30
École inclusive en action !	31
Bénévolat	32
19e Trophées APAJH	34
Des partenariats réussis	36
Télex	37

38

PARIS 2024 L'APAJH AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT MONDIAL

Partenariat APAJH/SODEXO	40
Roland-Garros - Un test grandeur nature	41
L'emploi au cœur du village Olympique/Paralympique	42
Paris 2024 Faire équipe	43
« INCLUSIF », une nouvelle publication	44
Des courses pour tous !	45
Un relais inclusif	46
Une année de sport pour tous	47
L'inclusion sur terre et en mer	48
Télex	49

50

ENGAGER LA FÉDÉRATION POUR DE NOUVEAUX DÉFIS !

Nouveaux statuts fédéraux	52
Pour une gouvernance plus inclusive	54
Ségur de la Santé	56
Mayotte Urgence Cyclone Chido	58
Mayotte Une mobilisation solidaire exceptionnelle	59
Fédération gestionnaire Cap Organisation	60

Cap Organisation passe à l'action !	61
RH - Attractivité, intégration, et dialogue social	62
Séminaire des Directeurs	63
Direction Recherche Développement Qualité (DRDQ)	65
Appels à projets et candidatures	67
Accès à l'information - Le FALC	68
Mission éthique et bientraitance	69
Service Accompagnement et Loisirs	70
Organisme de Formation	71
Direction financière	72
Service Handicap Assistance	73
Service Prévoyance	74
Service juridique	75
Service Vie associative et fédérale	76
Partenariat médias	78
Médias - Paris 2024	79
Direction de la Communication	80
Réseaux sociaux garder le lien au quotidien	81
Que retenir ?	82

EN

CONCLUSION

Michel Miklarz,
secrétaire général
de la Fédération APAJH

édito

2024, un Congrès engagé et ambitieux à Mandelieu-La-Napoule

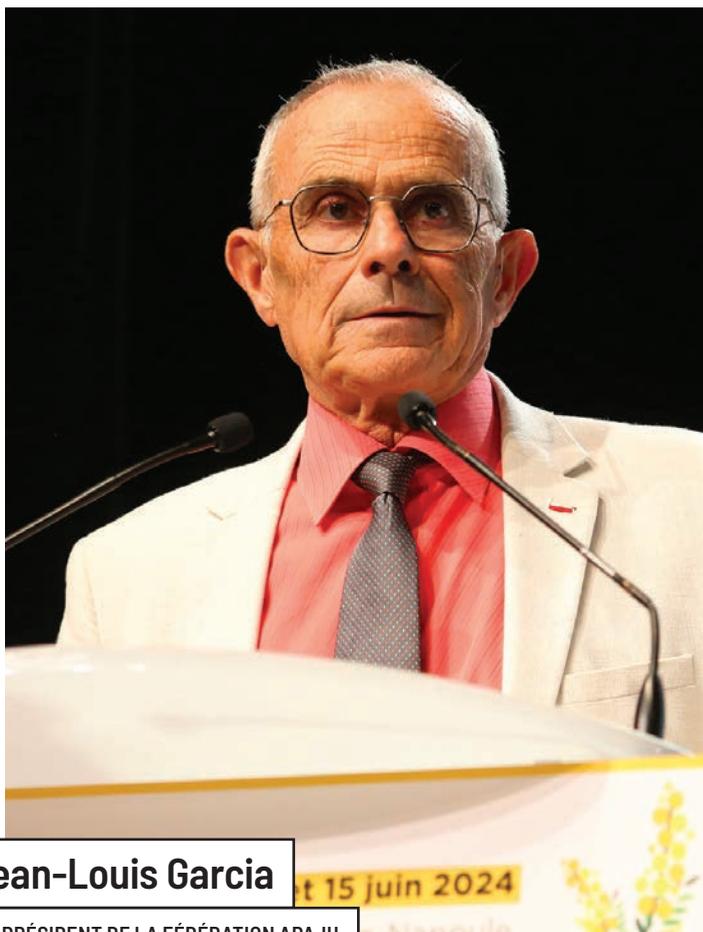
Troisième édition de ce Rapport d'activité fédéral nouvelle formule, le rythme de croisière est atteint.

Avec une année 2024 riche qui a connu le magnifique Congrès de juin dans les Alpes-Maritimes, les Jeux Paralympiques et les bassesses de la trahison et de la diffamation.

2024 a permis de terminer la sixième vague de formation des militants bénévoles et directeurs généraux des Associations départementales.

Un engagement de décembre 2008 qui se poursuit au fil du temps et apporte aux participants informations, compétences et chaleur des rencontres entre acteurs de notre organisation.

Malheureusement, 2024 a vu la situation internationale s'aggraver avec la poursuite de l'agression russe en Ukraine, la terrible situation du Moyen-Orient, la nécessaire lutte des femmes pour leurs justes droits en Iran et Afghanistan, et l'élection en novembre pour un deuxième mandat de Donald Trump aux USA.



Jean-Louis Garcia

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION APAJH

En 2024, l'APAJH a continué à marquer sa singularité en allant sur des chemins ignorés.

La question de la prise en compte du handicap en milieu carcéral en est la parfaite illustration.

Personnes en situation de handicap psychique ou cognitif, oubliées, donc maltraitées.

Nos réponses, en partenariat avec les pouvoirs publics avancent.

En Isère par exemple, à Saint-Quentin Fallavier, avec nos amis de l'association départementale, les solutions se mettent en œuvre.

En avril 2023, nous avons participé à la Conférence Nationale du Handicap à l'Elysée.

Des annonces, des engagements, en particulier pour l'Outremer et un plan de rattrapage.

Même si cela avance bien à Mayotte, avec en décembre, les réponses positives pour la création par l'APAJH d'un ESAT, d'une Résidence Autonomie et d'un Etablissement d'Accueil Médicalisé, nous ne pouvons que souhaiter qu'il en soit de même sur les autres territoires ultra-marins.

2024, fut l'année des Jeux Paralympiques.

Une immense réussite.

Une volonté politique au service de ce moment.

Athlètes remarquables, ambiance extraordinaire, un pays qui s'adapte et sait recevoir toutes et tous, des spectateurs enthousiastes et un service public de télévision mobilisé et talentueux.

Un souhait, que ne retombe pas le soufflé !

Et l'APAJH, dans les stades et les tribunes.

Et des ouvrières d'ESAT et d'EA APAJH en action, à Roland-Garros comme au village des athlètes à Saint-Denis.

D'extraordinaires moments de réussite et de fierté.

L'APAJH est un mouvement de femmes et d'hommes engagés,

désintéressés et œuvrant dans l'intérêt général depuis février 1962.

Avec nos forces, et aussi nos faiblesses.

Fin 2023, puis en 2024, nous avons connu menaces, harcèlement, chantage et diffamation par le biais d'une trahison interne et le support de deux medias peu scrupuleux quant à l'éthique professionnelle.

La justice est saisie.

Les blessures personnelles sont profondes mais la lutte pour le droit plein et entier de nos concitoyens en situation de handicap dépasse cette infamie. L'engagement et le combat continuent !

Le 14 décembre, le cyclone Chido a ravagé Mayotte.

Et le mouvement APAJH s'est levé, rassemblé, généreux, solidaire, sans hésitation aucune. Soyons fiers de cet élan !

Et le 17 décembre, en Assemblée Générale Extraordinaire, l'engagement de juin 2023 à Lille était tenu par le vote de nouveaux statuts fédéraux en lien avec les statuts types édictés en 2018 par le Conseil d'Etat et répondant aux questions posées par l'évolution des organisations.

En 2024, l'APAJH a continué à porter haut et fort les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de laïcité.

Reconnus par les pouvoirs publics, nous osons et défrichons sans cesse.

En 2024, comme les années précédentes, même dans l'éphémère tempête médiatique, nous n'avons rien lâché !

Toujours debout, au combat, innovants, pour le droit et l'égalité républicaine sur l'ensemble des territoires !

Jean-Louis GARCIA
Président fédéral
3 mai 2025

93

**ASSOCIATIONS
FÉDÉRÉES EN FRANCE
MÉTROPOLITAINE ET
OUTRE-MER**

PLUS DE

700

**ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES**

32 000

**PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

14 000

COLLABORATEURS



**L'APAJH est un
mouvement
de femmes
et d'hommes
engagés,
désintéressés
et œuvrant
dans l'intérêt
général depuis
février 1962.**

L'APAJH UNE ASSOCIATION CITOYENNE ET MILITANTE DEPUIS 1962



REPRÉSENTANTE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP ET DES FAMILLES

Premier organisme reconnu d'utilité publique en France à prendre en compte et accompagner tous les types de handicap et les conséquences de l'avancée en âge.

Le mouvement APAJH rassemble en son sein des personnes en situation de handicap, des parents, des citoyennes et citoyens qui s'engagent et militent pour la défense de la liberté et de l'égalité des droits pour tous.

Les militants APAJH ont créé des établissements et services afin de prendre leur part de responsabilité et démontrer aux pouvoirs publics la possibilité d'offrir des outils

d'accompagnement permettant à toutes les personnes de progresser librement sur leurs propres chemins de vie.

La Fédération APAJH et les 93 associations départementales qu'elle rassemble sont déterminées à participer à la construction d'une société inclusive qui passe par l'obtention de la pleine citoyenneté de toutes et de tous.

Nos valeurs

Penser la société inclusive, c'est penser au-delà de l'accessibilité de la cité, des rues et des bâtiments, c'est permettre la participation de tous, avec tous. C'est l'accessibilité universelle !



La laïcité à l'APAJH

- Un espace commun pour tous, sans distinction d'origine, de religion ou de conviction
- Le respect de toutes les croyances... ou de l'absence de croyance
- Le vivre-ensemble garanti
- Pas de prosélytisme religieux
- La possibilité, pour les personnes accompagnées, de pratiquer leur religion dans le cadre privé



La solidarité à l'APAJH

- Considérer le handicap comme une responsabilité de la solidarité nationale, pas de la charité privée
- Refuser les appels aux dons fondés sur la pitié
- Affirmer que c'est à l'État d'agir, et non pas aux dons de remplacer son rôle
- Rappeler que le handicap concerne toute la société



La citoyenneté à l'APAJH

- Garantir à chacun l'accès aux droits : éducation, emploi, santé, culture, logement...
- Favoriser la participation des personnes en situation de handicap
- Privilégier l'accompagnement en milieu ordinaire, sauf si une autre solution est mieux adaptée
- Permettre à chacun d'exercer son droit de vote, en développant des outils pour un vote autonome et accessible
- Promouvoir le respect du droit commun pour tous !



LE MOUVEMENT APAJH

en chiffres



93 associations départementales et leurs milliers de militants bénévoles

au cœur de la Fédération.



Plus de

32 000 enfants, adolescents et adultes

accompagnés par le mouvement APAJH dans tous les territoires de la République.



Plus de

700 structures et services,

dispositifs d'accompagnement en constantes mutations afin de les rendre les plus adaptés et utiles pour l'inclusion des personnes.



Plus de

100 métiers exercés

dans les structures.



Plus de

14 000 salariés,

des professionnels aux multiples expertises dont **5037 salariés directement employés par la Fédération**

(au 31 décembre 2024 tous types de contrat).

* NOTRE GOUVERNANCE

Démocratie associative et transparence

Une gouvernance pensée pour la défense d'une citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, pour la défense et la promotion de leurs droits. Chaque année, l'Assemblée générale, instance délibérative de la Fédération, rassemble l'ensemble des adhérents des associations APAJH, réunis en Congrès. En 2024, les congressistes se sont retrouvés les 13, 14 et 15 juin 2024 à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes). L'Assemblée générale est le moment privilégié des militants pour s'informer sur la situation de la Fédération, s'exprimer sur sa gestion et définir les orientations.

Le Conseil d'administration

Organe exécutif de la Fédération, le Conseil d'administration regroupe des membres issus des territoires et associations membres adhérentes pour veiller au bon fonctionnement de la Fédération (proposition à l'Assemblée générale de la politique et des orientations générales, arrêt des budgets et contrôle de leur exécution...). *

Le Bureau fédéral

Les membres du Bureau fédéral assurent collégialement la préparation et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration. *

Les instances spécifiques

- * 16 Conseils de région
- * Haut Conseil Pédagogique et Scientifique
- * Conseil de vigilance
- * Commission de contrôle

Le Bureau fédéral

La composition du Bureau est téléchargeable sur le site de la Fédération APAJH

Président : **Jean-Louis GARCIA**
 Vice-Président Délégué : **Jean-Claude ROUANET**
 Vice-Présidente : **Marie-Anne MONTCHAMP**
 Secrétaire général : **Michel MIKLARZ**
 Adjoint au secrétaire général : **Francis RIBOT**
 Trésorier général : **Patrice GERMAIN**
 Adjoint au trésorier général : **Roger CHATELARD**
 Membre du bureau : **Isabelle MUSSEAU**

Les 4 délégués de Pôles

Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité : **Christophe LAFOND**
 Emploi, formation, vie professionnelle : **Jean MALHOMME**
 Autonomies : **Christine AZAÏS**
 Vie sociale : **Philippe VENCK**

Ainsi que 4 chargés de mission

Eric BAUMIÉ, Philippe CRIOU, Jacques DURAND et Pierre RODDIER.

EN 2024

11 réunions du CA en présentiel dont une séance sur deux jours fin octobre afin d'étudier en profondeur les budgets prévisionnels 2025.

EN 2024

17 réunions du Bureau fédéral en présentiel dont une décentralisée à Arbonne (Pyrénées-Atlantiques).

Les membres du Conseil d'administration

Administrateurs fédéraux

- » **Jean-Louis GARCIA**
Président national élu par le Conseil d'administration
- » **Christine AZAÏS**
Déléguée du Pôle « Autonomies »
- » **Éric BAUMIÉ**
Chargé de mission auprès du Bureau et membre du Conseil de vigilance
- » **Jacques BIRINGER**
Administrateur
- » **Bruno BONNEFOY**
Administrateur
- » **Claude BRARD**
Administratrice
- » **Roger CHATELARD**
Adjoint au trésorier général
- » **Michel COLLIN**
Administrateur (Décédé le 10 janvier 2025)
- » **Philippe CRIOU**
Chargé de mission auprès du Bureau
- » **Olivier DIVET**
Administrateur (Démission le 22 mai 2024)
- » **Yves DUVAL**
Administrateur
- » **Patrice FONTAINE**
Administrateur
- » **Patrice GERMAIN**
Trésorier général
- » **Francis GOMEZ**
Administrateur et membre du Conseil de vigilance
- » **Ghislaine HARO**
Administratrice
- » **Brigitte JEANVOINE**
Administratrice
- » **Georgina JUDICK-PIED**
Administratrice
- » **Christophe LAFOND**
Délégué du Pôle « Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité »
- » **Chantal LEMÉE**
Administratrice
- » **Jacques LETHUILLIER**
Administrateur
- » **Philippe LORENZO**
Administrateur
- » **Claire MAGIMEL**
Administratrice
- » **Jean MALHOMME**
Délégué du Pôle « Emploi, formation, vie professionnelle »
- » **Sofyane MEHIAOUI**
Administrateur
- » **Michel MIKLARZ**
Secrétaire général
- » **Marie-Anne MONTCHAMP**
Vice-Présidente
- » **Michel MORELLO**
Administrateur
- » **Dominique MORIN**
Administrateur
- » **Isabelle MUSSEAU**
Membre du bureau
- » **Jacques POTIER**
Administrateur
- » **Francis RIBOT**
Adjoint au secrétaire général, et membre du Conseil de vigilance
- » **Muriel RODDIER**
Administratrice et chargée de mission de la Commission « Santé »
- » **Pierre RODDIER**
Chargé de mission auprès du bureau
- » **Martine ROLLIN**
Administratrice et membre du Conseil de vigilance
- » **Jean-Claude ROUANET**
Vice-président délégué
- » **Philippe VENCK**
Délégué du Pôle « Vie sociale »

Représentants d'organisations qui soutiennent l'action de l'APAJH

- » **ANATEEP**
Martine Duval
- » **Fédération PEEP**
Mona Teitgen-le-Gendre (Titulaire) et Marie-Françoise Wittrant (Suppléante)
- » **FCPE**
Éric Voisin (Titulaire) et Adeline Nedey (Suppléante)
- » **JPA**
Jacques Durand, chargé de mission auprès du Bureau

- » **UNSA Éducation**
Isabelle Delamarre
- » **SE-Unsa**
Élisabeth Jamin
- » **SGEN-CFDT**

Représentants du Comité Social Économique Central

- » **Sarah GIRARDIE** (Titulaire)
- » **Jean-Michel GRÉZES** (Suppléant)

Personnes qualifiées au CA

- » **Stéfan GOUZOUGUEC**
Représentant Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- » **Jean-Louis BRISON**
Président du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS)
- » **Christian BRUN**
Président du Conseil de vigilance

Chargés de mission

- » **Annick AGUIRRE**
Chargée de mission auprès du CA
- » **Noël BAEKELANDT**
Chargé de mission auprès du CA « Revue »
- » **Alain GRAMON**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Emploi »
- » **Catherine MARTINAY**
Chargée de mission auprès du CA « Relations Centre Val-de-Loire »
- » **Olivier PONTE GARCIA**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur Sport et Activités physiques »
- » **Albert PRÉVOS**
Chargé de mission auprès du CA « Secteur International »
- » **Pascal SILLOU**
Chargé de mission auprès du CA « Guide Pratique »

* NOTRE GOUVERNANCE

Les instances spécifiques à la Fédération APAJH

16 Conseils de région

En conformité avec l'article 26 des statuts fédéraux, chaque Conseil de région organise la représentation de l'APAJH et assure notamment la coordination entre la Fédération et les associations APAJH fédérées qui le composent, ainsi qu'entre les associations départementales de la région elle-même. Les délégués de région sont désignés par le Conseil d'administration. Le président informe les autorités régionales de leur désignation. *

Haut Conseil Pédagogique et Scientifique

Installé selon l'article 13 des statuts le 15 septembre 2004, le Haut Conseil Pédagogique et Scientifique est chargé de conseiller la Fédération dans sa mission d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de mener une réflexion sur les choix éthiques. *

COMPOSITION

Président : **Jean-Louis BRISON**

Pierre BÉTRÉMIEUX, Anne-Marie BOUTIN, Gérard COURTOIS, Jean-Marie GRANDJEAN, Philippe JEANNE, Serge LEFEBVRE (décédé le 10 mars 2025), Yves QUENET, Claudie RAULT

EN 2024

7 réunions de travail

Thématiques traitées :

- » Un dossier sur l'École inclusive, diffusé dans le réseau,
- » Un dossier sur la notion de dignité,
- » Une séance sur la santé mentale en présence d'Alain Ehrenberg, sociologue et directeur de recherche émérite au CNRS.

Conseil de vigilance

Le Conseil de vigilance (article 12 des statuts fédéraux) de l'APAJH a été constitué pour préserver les intérêts des personnes accompagnées par les associations fédérées ou par les établissements en gestion nationale. Il a aussi pour objectif de préserver les intérêts des établissements et services eux-mêmes.

Il a pour mission de valider la qualité des modalités d'accompagnement et de prévenir d'éventuels dysfonctionnements pouvant l'affecter. Toute visite est finalisée par un rapport adressé au Président fédéral et à la Présidente ou au Président de l'association départementale visitée, qui peut proposer, le cas échéant, des actions correctives. *

COMPOSITION

Président : **Christian BRUN**

Éric BAUMIÉ, Francis GOMEZ, Michel PAUME, Francis RIBOT, Martine ROLLIN, Michel ROUSSEAU, Olga TORELLI, Bernard ZANEBONI

- » 4 administrateurs fédéraux désignés par le Conseil d'administration
- » 4 membres élus par l'Assemblée générale, issus des associations fédérées
- » 1 membre de la Commission de contrôle

EN 2024

5 réunions en plénière

1 séance restreinte

4 missions ont été conduites : trois auprès d'associations départementales et une auprès d'établissement en gestion nationale



Commission de contrôle

Elle renforce la démarche de démocratie associative en permettant de sécuriser la gestion et la bonne utilisation des fonds. Son rôle est indépendant de celui du commissaire aux comptes puisqu'elle est un regard porté par les adhérents, alors que le commissaire aux comptes, extérieur à l'association, est un prestataire de service rémunéré.

Elle est chargée de contrôler l'utilisation des moyens financiers votés pour la gestion du siège national et de l'exécution des budgets des établissements directement gérés par la Fédération.

COMPOSITION

Président: **Michel ROUSSEAU**

Mohamed AGUIB, Olivier BIREMBAUX,
Gérald FONTAINE

En référence à l'article 11 des statuts, l'Assemblée générale élit à bulletin secret une Commission de contrôle composée

d'au moins trois vérificateurs aux comptes, adhérents de l'association et non-membres du Conseil d'administration. *

EN 2024

3 réunions

(hiver, printemps, automne)

Visite d'un établissement

rencontre avec les collaborateurs, examen des comptes, analyse des activités, étude des contrats négociés, objectifs suivis et perspectives...

Début examen de la gestion du siège sur 5 ans

résultats des exercices, charges et produits, évolution champs d'activités, perspectives 2025...

* NOTRE GOUVERNANCE

Les commissions et groupes de travail du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est aidé dans sa réflexion permanente par quatre pôles d'expertise au sein desquels commissions et groupes de travail se réunissent régulièrement. Il s'agit des pôles « Petite enfance, jeunesse, éducation, scolarité », « Vie sociale », « Vie professionnelle » et « Autonomies ».

Chaque pôle a la responsabilité de l'animation des groupes de réflexion qui leur sont respectivement rattachés, de la relecture et de la validation des projets d'établissement ou de service. Chacun joue également un rôle dans les représentations extérieures.

— Pôle « Jeunesse, éducation, scolarité et petite enfance »

École inclusive : valoriser les initiatives, soutenir les professionnels

Le pôle met en œuvre les orientations fixées par le Conseil d'administration pour la période 2023-2025. Des rencontres ainsi que différents travaux ont permis d'engager plusieurs actions concrètes :

- **Valorisation du colloque du 6 octobre 2023**, organisé par la Fédération APAJH sur le thème « École inclusive et handicap - Pour le respect des droits de l'enfant. Réalités et perspectives en France et ailleurs... ». L'ensemble des contenus de cette journée (retransmission intégrale, synthèse graphique des échanges, micro-trottoir) a été mis en ligne. Des capsules vidéo ont également été produites et restent à disposition des associations fédérées, notamment via le site de la Fédération.
- **Lancement d'une enquête auprès des associations départementales**, afin de recenser et valoriser les projets et initiatives autour de la thématique : « Enfance et scolarisation, École pour tous, École inclusive ».
- **Création d'une boîte à outils partagée**, à partir des résultats de cette enquête, regroupant les supports et outils existants. En complément, un cycle de quatre ateliers en visioconférence est prévu au premier semestre 2025, autour

des thématiques suivantes :

- Formation des AESH ;
- Évolution de l'offre et articulation avec l'Éducation nationale ;
- Présentation d'une expérimentation d'Unité d'Enseignement pour Élèves Polyhandicapés (UEEP) ;
- Présentation d'un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) dédié aux jeunes confrontés au refus scolaire anxieux.
- **Contribution à une enquête nationale sur l'École inclusive**, menée en partenariat avec la Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (FDDEN), pour la période 2024-2025.
- **Définition de nouvelles orientations pour les CMPP APAJH**. Ces centres médico-psycho-pédagogiques accompagnent les enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des difficultés d'apprentissage, des troubles du langage, du comportement ou de la psychomotricité. Un groupe de travail spécifique a été constitué, aboutissant fin 2024 à un document cadre définissant les axes prioritaires d'évolution des missions et des pratiques de ces structures.

— Pôle « Autonomies »

Santé, accompagnement, inclusion : une approche globale de l'autonomie

Le pôle traite des sujets de santé, d'avancée en âge, de l'autisme, du polyhandicap et des aidants.

- **Texte d'orientation « Autisme et Autodétermination, témoignages »** : élaboration d'un document enrichi de témoignages, visant à mieux faire comprendre la complexité de l'autisme et à promouvoir une société inclusive, respectueuse des droits et aspirations des personnes concernées.

- **Travail sur l'avancée en âge des personnes en situation de handicap** : un groupe de travail a été mis en place pour produire des recommandations politiques. Cinq axes ont structuré la réflexion : accès aux soins, parcours de vie, bienveillance, autodétermination et témoignages.
- **Commission santé** – deux objectifs majeurs :
 - Informer sur les dispositifs de soutien aux parcours de santé (Handiconsult, DASMO, prévention santé) via des présentations et des articles dans Perspectives santé.
 - Créer un «Kit Santé-Handicaps» numérique, regroupant outils pratiques, ressources et initiatives partagées au sein du réseau APAJH.

Pôle « Vie professionnelle »

La preuve par l'exemple : inclusion professionnelle en action

L'année 2024 a été fortement marquée par la preuve par l'exemple chère à l'APAJH, le fait que les personnes en situation de handicap peuvent, avec un accompagnement adapté, travailler au sein d'équipes professionnelles dans un cadre exigeant.

• **Participation des travailleurs d'ESAT aux grands événements sportifs :**

Grâce à la convention APAJH/SODEXO, des travailleurs des ESAT et EA du réseau ont pris part à des événements majeurs comme Roland-Garros, les Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils y ont démontré leur capacité d'adaptation, l'acquisition de nouvelles compétences, leur professionnalisme et leur engagement. Ces expériences, saluées par les organisateurs, ont illustré une belle coopération entre les associations départementales APAJH et les établissements nationaux.

• **Engagement dans les travaux nationaux autour de la transformation des ESAT :**

La Fédération a contribué aux réflexions pilotées par la DGCS*, notamment sur le plan de transformation des ESAT et le carnet de parcours de compétences. En vue du lancement du plan d'action ESAT en 2025, trois axes prioritaires ont été définis :

- Dynamique de parcours et trajectoires professionnelles,
- Droit et pouvoir d'agir des travailleurs,

- Développement des activités des établissements.

Un groupe de travail APAJH est également mobilisé sur la place de l'innovation dans les pratiques des ESAT, au service du parcours inclusif des travailleurs.

• **Implantation en milieu pénitentiaire :** L'accompagnement et le développement des actions en milieu carcéral se poursuivent et se renforcent.

Pôle « Vie sociale »

Donner corps à l'autodétermination

La période 2023-2024 a été marquée par le déploiement du **Plan d'action national sur l'autodétermination**, avec une mise en œuvre concrète du texte d'orientation porté par la Fédération APAJH.

Ce plan aborde des thématiques essentielles à la participation pleine et entière des personnes accompagnées : citoyenneté, autodétermination, autoreprésentation, vie intime, affective et sexuelle, accès au sport, aux loisirs, à la culture, développement des habitats inclusifs et accessibilité de l'information.

Pour la période 2023-2027, les priorités sont claires : déployer une stratégie sur cinq ans, créer des outils accessibles, valoriser la pair-aidance, renforcer l'usage de la Communication Alternative Augmentée (CAA), proposer une formation dédiée, et promouvoir la vie affective, intime et sexuelle via la Charte APAJH.

Chantiers 2024-2025 :

- Suivi du déploiement de l'autodétermination sur le terrain ;
- Mise en place d'un groupe de travail sur la pair-aidance ;
- Lancement d'un groupe de travail autour du sport et des activités physiques, levier d'inclusion essentiel ;
- Un état des lieux de l'appropriation de la Charte sur la vie affective et sexuelle est en cours, avec une réflexion sur la parentalité.

À travers toutes ces actions, l'ambition est claire : **faire vivre concrètement l'autodétermination** dans tous les aspects de la vie sociale, en s'appuyant sur les droits, les envies et les choix des personnes concernées. *

* Direction Générale de la Cohésion Sociale

* UNE FÉDÉRATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Une organisation renforcée pour mieux accompagner

Avec un siège et huit territoires de gestion, la Fédération APAJH s'appuie sur une organisation qui allie proximité et expertise. Pilotées par Jean-Christian Sovrano, Directeur général, aux côtés de Mélanie Bourjal et Stéphane Paravel, Directeurs généraux adjoints, les équipes du siège accompagnent au quotidien les associations APAJH ainsi que les structures directement gérées par la Fédération.

Ressources humaines, qualité de l'accompagnement, gestion financière, communication ou encore pilotage du système d'information : les directions et services du siège jouent un rôle de ressources et d'experts métiers au service des territoires. Ce maillage territorial permet d'apporter un soutien opérationnel et stratégique aux structures dans leurs missions d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Depuis la fin des années 2000, la Fédération connaît une croissance importante et un élargissement conséquent de son périmètre. Cette évolution a mis en lumière la nécessité d'adapter l'organisation à de nouveaux enjeux : transformations sociétales, exigences réglementaires accrues, dynamiques locales en constante évolution, et attentes renouvelées des personnes accompagnées.

Pour répondre à ces défis, l'APAJH s'est dotée d'une feuille de route structurante validée suite à la démarche Cap Organisation débutée en octobre 2022. Celle-ci repose sur quatre piliers essentiels, qui définissent les axes d'évolution de son organisation :

Directeurs d'établissements et de services : une responsabilisation renforcée pour une plus grande autonomie et réactivité locale.

Directeurs territoriaux : une extension de leur rôle pour un pilotage plus global et stratégique à l'échelle des territoires.

Pôles ressources territoriaux : un renforcement de leur rôle pour une meilleure articulation entre les besoins locaux et les expertises du siège.

Siège fédéral : une montée en puissance de ses fonctions de service, de contrôle et d'animation du réseau, pour garantir cohérence, qualité et innovation.



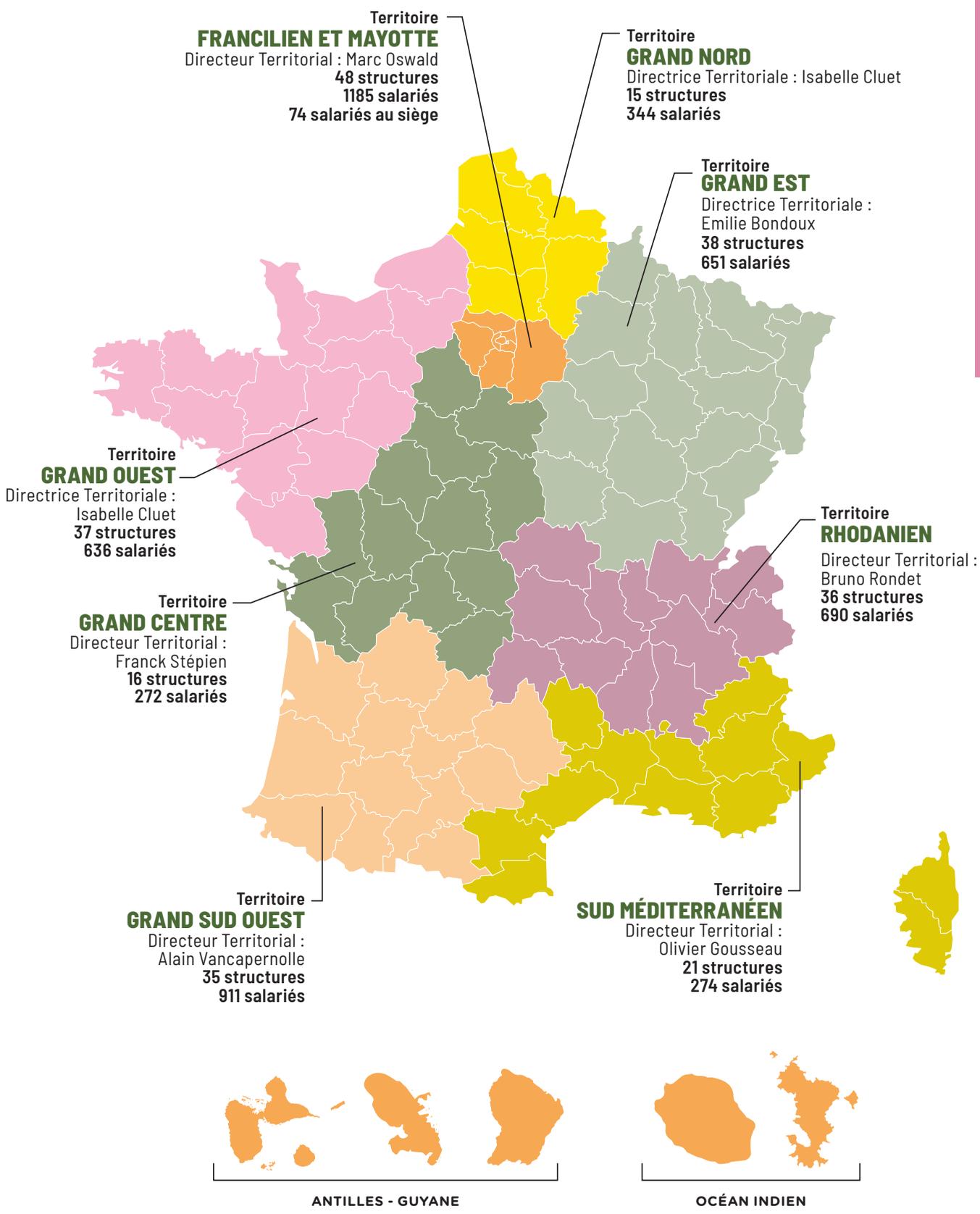
Avec **Cap Organisation**, l'APAJH repense son fonctionnement

pour mieux faire face aux enjeux actuels. Cette démarche vise à clarifier les rôles entre les trois niveaux de l'organisation – siège, territoires, établissements et services – en attribuant à chacun des missions adaptées à ses responsabilités. Elle permet également de poser un cadre clair pour la délégation, favorisant l'autonomie tout en assurant une cohérence d'ensemble. Le partage des données et l'utilisation d'outils communs viennent renforcer cette dynamique, en assurant un pilotage plus fluide et une organisation harmonisée sur l'ensemble du réseau géré en direct par la Fédération.

En savoir plus sur Cap Organisation pages 60 et 61

UN SEUL OBJECTIF :
**AMÉLIORER SANS CESSER
LA QUALITÉ DE
L'ACCOMPAGNEMENT**

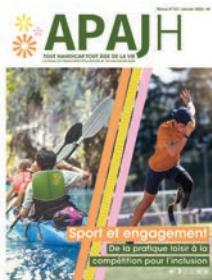
DES PERSONNES EN
SITUATION DE HANDICAP
PARTOUT SUR LE TERRITOIRE



* FAITS MARQUANTS

Un an de temps forts pour faire battre le cœur de la Fédération

JANVIER



Sport et engagement. *

Revue n°127 -
Thème : De la
pratique loisir à la
compétition pour
l'inclusion. *

Vœux 2024. *



MAI-JUIN



Roland-Garros. *

Pour en savoir plus,
rendez-vous page 41

JUIN



47^e Congrès de la Fédération APAJH à Mandelieu-la- Napoule. *

Pour en savoir plus,
rendez-vous pages 22 et 23

FÉVRIER

Du 20 au 22 février. *

6^{ème} session
de la Formation
des militants
à Saint-Brieuc
(Côtes-d'Armor)

MARS



INCLUSIF #1 « Tous supporters ! ». *

Pour en savoir plus,
rendez-vous page 44

MARS-AVRIL

Conférence des Territoires 2024. *

Thème : Créer l'espace
de réflexion commune
pour bâtir de nouveaux
statuts et un projet
associatif ambitieux.

Lire page 22

JUILLET

Premiers départs des séjours adaptés d'été. *



Pour en savoir plus,
rendez-vous page 70



INCLUSIF #2 « Championne ! ». *

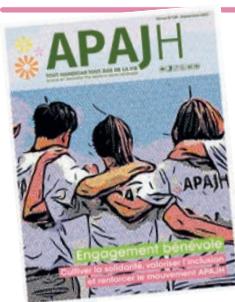
PARIS 2024



Du 26 juillet
au 11 août.
Jeux Olympiques



Du 28 août
au 8 septembre.
Jeux Paralympiques



SEPTEMBRE

**Engagement
bénévole. ***
Revue n°128 - Thème :
**Cultiver la solidarité,
valoriser l'inclusion
et renforcer le
mouvement APAJH. ***

NOVEMBRE



**19^e Trophées APAJH
à Paris, le 8 novembre. ***
Pour en savoir plus,
rendez-vous page 34 et 35

**Du 26
au 28 novembre. ***
7^{ème} session
de la Formation
des militants
à Meung-sur-Loire
(Loiret)



**INCLUSIF #3
« Tous aux Jeux ! ». ***



**INCLUSIF #4
« Héritage des Jeux de Paris 2024 ». ***

* AGENDA

À la rencontre des militants, personnes en situation de handicap et professionnels

Être tête de réseau APAJH, c'est se tenir aux côtés des personnes accompagnées et des familles, des militants bénévoles, professionnels, partout en France. C'est aussi rencontrer les représentants de l'État et les partenaires. Retour sur les grands moments de 2024.



30 JANVIER.

Inauguration du Pôle à Tournon-sur-Rhône (Ardèche) : sept structures sont désormais regroupées dans ce pôle au sud de Tournon : le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), le SESSAD TSA (pour les troubles du spectre de l'autisme), le centre médico-psycho-pédagogique, le centre d'action médico-sociale précoce, le pôle ressources handicap, le pôle troubles neuro-développementaux et le pôle de compétences et des prestations externalisées.

31 JANVIER.

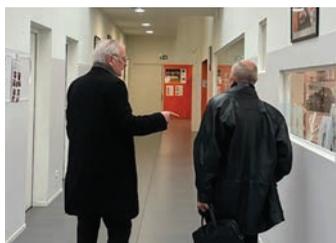
Inauguration du SESSAD Pro Françoise Leloup à Alfortville (94) en présence de Quentin Weil de la direction départementale de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France.

8 FÉVRIER.

Soirée du club des partenaires de la Fédération Française Handisport.

20 FÉVRIER.

Formation des militants à Plérin (22) et visite de la bibliothèque Daniel Pennac, née d'un partenariat entre l'IME du Valais et la Ville de Saint-Brieuc, aux côtés de Pierre Delourme président de l'APAJH des Côtes-d'Armor.



5 MARS.

Lamia El Aaraje, adjointe à la maire de Paris chargée de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap, a visité le Foyer d'Accueil Médicalisé des Batignolles.

6 MARS.

Lancement de la campagne des Conférences de territoire, avec celle du territoire francilien à Taverny (95), en présence du président.

MARS.

Mission à Mayotte pour rencontrer les partenaires (SIM, Croix Rouge, Mairie de Mamoudzou, Conseil Départemental, DEETS...).

9 AVRIL.

Journée associative avec l'APAJH Alpes-Maritimes (06) autour de l'École inclusive, en présence de Valérie Sergi, Vice-présidente du Département des Alpes-Maritimes en charge du handicap, Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH et Olga Torelli, présidente de l'APAJH Alpes-Maritimes.

15/22 AVRIL.

Mission à La Réunion pour la Conférence du Territoire Mayotte-La Réunion, rencontres avec l'ARS et l'Académie et pose de la première pierre du DITEP Est.

14 MAI.



En marge de l'événement « Société inclusive » de l'APAJH de Moselle, le président de la Fédération APAJH, Jean-Louis Garcia a rencontré Hélène Schrub, Directrice Générale du FC Metz pour leur initiative « le FC Metz pour tous afin de rendre 100% inclusifs tous les matchs » !

SUIVEZ LA FÉDÉRATION AU QUOTIDIEN SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

22 MAI.

Session délocalisée du Bureau national de l'APAJH à Arbonne, à l'invitation de Pierre Giannini, président de l'APAJH Côte Basque-Sud des Landes.

JUILLET.

Mission à Mayotte pour l'inauguration de l'Entreprise Adaptée Auxilium et de l'IME Nyora (Antenne Nord) et aussi l'évènement Handivillage qui a réuni plus de 1100 personnes, pour ce premier rendez-vous pour l'emploi des personnes en situation de handicap et des entreprises à la recherche de talents.

18 JUILLET.

Rencontre avec l'équipe APAJH mobilisée pour les Jeux Olympiques et Jeux Paralympiques à Paris, aux côtés de SODEXO.

5 SEPTEMBRE.

Jean-Louis Garcia, est venu saluer et féliciter l'équipe APAJH sur le site du village des athlètes.

17 SEPTEMBRE.

Inauguration du site du Rey à Castres (ESAT de Braconnac) et valorisation des parcours des travailleurs en présence de Jean-Louis Garcia, et de Romuald Delannoy, directeur adjoint pour l'Agence Régionale de



Santé Occitanie et de nombreux invités clients et familles.

OCTOBRE.

Mission à Mayotte, avec en temps forts : inauguration de l'antenne de l'IME à Bandré, rendez-vous au Conseil Départemental, Préfecture et Rectorat et la remise d'une attestation pour les participants à la Guidance Parentale.

14 NOVEMBRE.

Lancement de la marque HOSMOZ lors des Handiformelles 2024 en présence de Jean-Louis Garcia. Une semaine avant la SEEPH 2024, le Réseau GESAT et HANDECO ont annoncé leur fusion en HOSMOZ, la tête de réseau économique nationale des 2 400 ESAT et Entreprises Adaptées.

21 NOVEMBRE.

Visite de Maud Bregeon, Ministre déléguée auprès du Premier ministre Michel Barnier, la porte-parole du Gouvernement a rencontré longuement les équipes de l'ESAT APAJH Jacques Monod à Antony. De longs échanges autour des savoir-faire, transformation des ESAT, attractivité des métiers en ce DuoDay 2024.

Déambulation dans tous les ateliers aux côtés du député Christophe Mongardien, de Jean-Louis Garcia et de représentants de la mairie.

27 NOVEMBRE.

Le Loiret accueille la dernière session de Formation des militants du cycle dédié au texte «Habiter, chez moi, c'est mon choix», aux missions des associations et un éclairage sur les finances dans le cadre de l'évolution de l'offre.

5 DÉCEMBRE.

Visite du centre pénitentiaire de St-Quentin-Fallavier et signature du contrat d'implantation entre l'APAJH de l'Isère et les services de l'administration pénitentiaire pour l'installation d'une Entreprise Adaptée de 6 places en présence d'Élisabeth Nicoud, présidente de l'APAJH Isère et Jean-Louis Garcia, président fédéral. Puis, visite de l'ESAT Isatis (Villefontaine) géré par l'APAJH de l'Isère, avec les équipes.

12 DÉCEMBRE.

L'ESAT Alter Ego (94) fête ses 40 ans ! Une journée où travailleurs, moniteurs, encadrants et partenaires ont fêté comme il se doit les 40 ans de l'établissement.

**13 DÉCEMBRE.**

Visite d'Aurélié Contrecriville sous-préfète de Romilly, accueillie par le président de la Fédération APAJH au Foyer de Vie/FAM « Arc-en-ciel ».

18 DÉCEMBRE.

L'APAJH du Val-d'Oise a célébré ses 40 ans lors d'une soirée riche en émotions et en partage, au théâtre Pierre-Fresnay à Ermont.



AGIR EN CONFIANCE AVEC NOS PARTENAIRES

ALBUM PHOTOS DES 19^E TROPHÉES APAJH



Depuis 1962, date de création de l'APAJH, la notion de synergie a toujours irrigué l'association puis la Fédération en tant qu'interlocutrice des pouvoirs publics pour faire entendre les revendications de l'APAJH au plus haut niveau de l'État.

De conventions-cadres avec les ministères aux négociations avec les partenaires institutionnels pour la défense des droits des jeunes et adultes en situation de handicap et leurs proches aidants, les occasions sont nombreuses pour présenter l'esprit APAJH et ses valeurs fondatrices.



*ÉLECTIONS EUROPÉENNES

La Fédération rappelle l'importance d'une Europe inclusive

Les 8 et 9 juin 2024, les citoyennes et citoyens de l'Union européenne ont élu leurs représentants au Parlement européen. À cette occasion, l'APAJH s'était mobilisée pour rappeler combien les décisions prises à Bruxelles et Strasbourg ont un impact direct sur la vie quotidienne de toutes et tous – en particulier des personnes en situation de handicap.

L'APAJH avait diffusé en amont un document en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), intitulé « Les élections européennes, un moment important pour les citoyennes et citoyens français ». Accessible au plus grand nombre, ce support expliquait les rôles du Parlement européen et les enjeux concrets de cette élection : mobilité, accès à la

santé, sécurité alimentaire, monnaie commune... autant de domaines dans lesquels les décisions européennes façonnent nos droits et nos possibilités.

Alors que les 720 députés européens élus entament leur mandat, l'APAJH reste pleinement engagée pour que la voix des personnes en situation de handicap soit



720
DÉPUTÉS EUROPÉENS

448,4 MILLIONS
DE PERSONNES RÉPARTIES
DANS LES 27 PAYS DE L'UNION
EUROPÉENNE

entendue et prise en compte à chaque étape du travail parlementaire.

Le message demeure clair :

- L'Union européenne est un acteur majeur dans la défense des droits, et elle doit continuer à progresser vers une société pleinement inclusive.
- Les politiques européennes doivent être pensées avec et pour toutes les citoyennes et tous les citoyens, sans laisser personne de côté.

L'APAJH continuera à interpeller les élus et institutions européennes pour défendre l'égalité, l'accessibilité et la citoyenneté

pleine et entière des personnes en situation de handicap.

Le document en FALC reste disponible et peut encore être consulté ou partagé largement pour continuer à sensibiliser, bien au-delà du temps électoral. ✨

**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES
EN FALC**





RAPPORTS ET TEXTES
ADOPTÉS
À L'UNANIMITÉ

* 47^E CONGRÈS À MANDELIEU-LA-NAPOULE

Trois jours de réflexion commune, d'échanges et de partage pour vivifier les liens associatifs

Les 13, 14 et 15 juin, plus de 400 personnes étaient réunies au Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) pour le 47^e Congrès de la Fédération APAJH. Un Congrès qui s'est encore cette année construit dans la continuité des Conférences de Territoires, et a permis de faire vivre la démocratie associative.

Le premier après-midi a été consacré à des ateliers participatifs pour tous les congressistes, qui ont été invités à s'exprimer et échanger sur deux thématiques fortes et résolument tournées vers l'avenir : les évolutions statutaires et le futur Projet Associatif.

Quatre heures de travail qui ont ensuite été présentées à l'ensemble des participants, et qui nourriront ces textes, socles de la vie associative de l'APAJH.

Les Conférences de Territoires

Comme lors des Conférences de Territoires 2023, des ateliers ont été pensés pour permettre à tous de participer pleinement à la réflexion autour de deux axes engageants : la modification des statuts de l'association, adoptés fin 2024 et le futur Projet Associatif, qui sera soumis au vote des militants en juin 2025.

« C'est quoi un projet associatif ? Quelles sont nos valeurs ? Quels sont les combats à mener collectivement ? »
Des bandes dessinées expriment en Facile À Lire et à Comprendre (FALC) des principes et des thématiques pour que le plus grand nombre puisse comprendre et ainsi exprimer son avis.

Jeunes et adultes en situation de handicap, proches aidants, militants et professionnels partageront leurs approches afin de construire un texte ambitieux qui portera le mouvement APAJH pour les années à venir.

**DÉCOUVRIR
LES 11 BD**



Les élus et professionnels de l'ADSM * rejoignent la Fédération APAJH à Mayotte

Le 15 juin, les congressistes ont voté pour que les élus et les professionnels rejoignent la Fédération APAJH à Mayotte. Un vote qui vient sceller un partenariat de longue date entre les deux organismes qui partagent leur savoir-faire et leur expertise pour l'accompagnement des Mahorais en situation de handicap. *

Voir p.28

* Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte

L'APAJH des Alpes-Maritimes a accueilli les congressistes au sein du Centre Expo Congrès de Mandelieu-la-Napoule

Pour l'ouverture de ce 47e Congrès de la Fédération APAJH, une interprétation de « Nissa la bella », en chant-signes par des enfants accompagnés par l'Institut d'Éducation Sensorielle pour Déficiants Auditifs Berlioz a été présentée aux participants de ce Congrès APAJH.

« NISSA LA BELLA » INTERPRÉTÉE EN CHANT-SIGNES

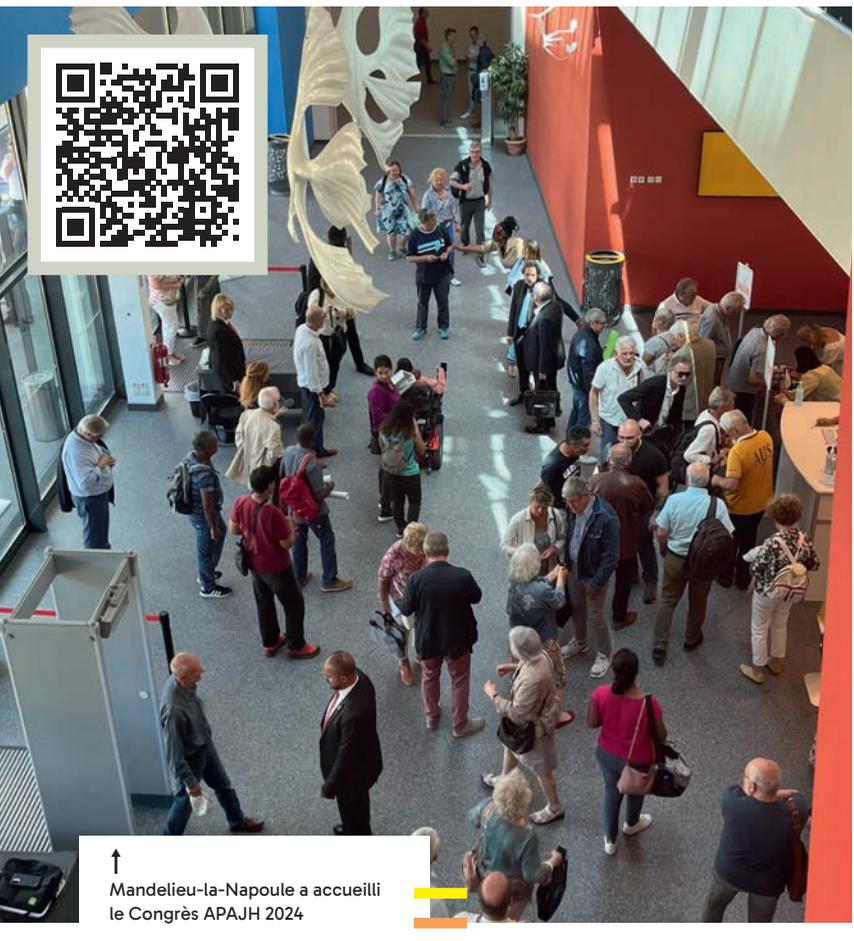


Une vidéo présentant les différents accompagnements a été diffusée à l'ensemble des congressistes.

DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTS ACCOMPAGNEMENTS



Des moments unanimement salués par la salle, qui mettent en avant les établissements gérés par la Fédération dans le département, un peu plus d'un an après qu'ils aient rejoint la Fédération APAJH. *



Vie militante

Élections législatives : l'APAJH a appelé à un sursaut citoyen pour défendre les droits des personnes en situation de handicap.

À l'approche des élections législatives anticipées des 30 juin et 7 juillet, la Fédération APAJH avait lancé un appel fort : ne pas rester spectateurs, et exercer pleinement son droit de vote pour défendre une société inclusive, solidaire et respectueuse de chacun. Mouvement citoyen engagé depuis plus de 60 ans pour les droits des personnes en situation de handicap et de leurs familles, l'APAJH s'était clairement positionnée : dans un contexte politique tendu, où les discours de rejet et de stigmatisation gagnaient du terrain, un sursaut démocratique était nécessaire. *

↑ Mandelieu-la-Napoule a accueilli le Congrès APAJH 2024

***FORMATION DES MILITANTS**

Savoir qui nous sommes et nos valeurs pour porter nos actions

Chaque année, les sessions de Formation des militants sont organisées pour donner les outils et les connaissances à chaque militant APAJH dans des thématiques inhérentes à l’engagement militant : finances, droits et responsabilités d’un président d’association, communication...

C'est aussi un moment pour se retrouver et échanger sur les enjeux de la vie militante, alors même que le militantisme connaît une certaine crise des vocations.

2 rendez-vous en 2024 :

- Du 20 au 22 février, 6ème session de la Formation des militants à Saint-Brieuc (Côtes-d’Armor)
- Du 26 au 28 novembre 2024, 7ème session sur le Territoire Grand Centre à Meung-sur-Loire (Loiret)

50 militants ont pris part à ces sessions pour s’approprier le texte politique “Habiter - Chez moi, c’est mon choix” et des thèmes liés à la vie associative :

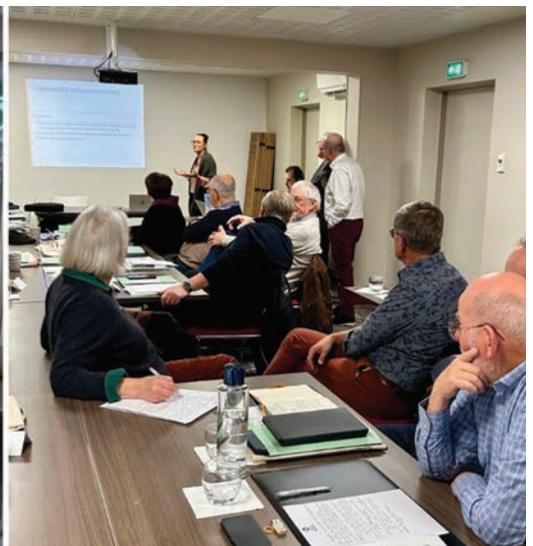
- Les leviers financiers dont disposent les associations fédérées en perspective de l’enrichissement de l’offre.
- Les missions des associations fédérées.

Délégués de région

En 2024, deux réunions des délégués de régions ont eu lieu, en présence des membres du Bureau fédéral, de la direction générale et des directeurs territoriaux. L’occasion de faire le point sur l’actualité des conseils de région, sur l’articulation des délégués de région avec les directeurs territoriaux dans le cadre de « Cap Organisation », les rencontres avec les ARS, les Rectorats, les régions et les départements ainsi que le développement sur les territoires.

Les délégués doivent :

- Faire un point régulièrement et en faire remonter la teneur tout aussi régulièrement à la Fédération .
- Être mobilisés pour ne pas oublier d’assurer le suivi des conventions cadres entre l’Éducation nationale d’une part et de la Justice d’autre part ainsi que celles des partenariats (FFSA, FFbad, FFH...) et de les faire vivre. *



Accompagner le retour à la citoyenneté

La Fédération APAJH développe l'accès à la citoyenneté sur tous les territoires, y compris dans les lieux de privation de liberté. En 2024, cette dynamique s'est poursuivie, dans le cadre de deux conventions avec le Ministère de la Justice et l'ATIGIP*.

De nouvelles structures !

6 sites d'ESAT/EA dans les lieux de détention en 2024 : en Maison Centrale (Ensisheim, Poissy et Caen) et en Centre Pénitentiaire (Châteauroux, Saint-Quentin-Fallavier et Val-de-Reuil).

Depuis le 1^{er} juillet, un ESAT a ouvert dans le centre de détention Les Vignettes de Val-de-Reuil (Eure) et peut accompagner jusqu'à 10 travailleurs reconnus RQTH** dans l'activité de travail et le retour à la citoyenneté pour préparer la sortie.

Le 5 décembre, une délégation composée notamment de Jean-Louis Garcia et d'Elisabeth Nicoud, présidente de l'APAJH de l'Isère, a visité le centre pénitentiaire de Saint-Quentin-Fallavier pour signer le contrat d'implantation entre l'APAJH de l'Isère et les services de l'administration pénitentiaire pour l'installation d'une Entreprise Adaptée accompagnant 6 personnes détenues en situation de handicap.

Séminaire - Quel pouvoir d'agir pour les personnes en situation de handicap en détention ?

Du 11 au 13 décembre, les directeurs et moniteurs des ESAT et Entreprises Adaptées en détention de l'APAJH se sont retrouvés au siège de la Fédération pour trois jours de séminaire. Un séminaire pour se rencontrer et se connaître tout d'abord, et pour aborder les différentes réalités.

Lors du séminaire, une session de travail collectif a eu lieu en deux temps pour définir le pouvoir d'agir et confronter cette définition à la réalité du milieu carcéral, lieu de privation des libertés. *



TRAVAIL EN MILIEU PÉNITENTIAIRE

- GROUPES DE TRAVAIL ATIGIP SUR LA RÉFORME DU TRAVAIL PÉNITENTIAIRE

- CONTRIBUTION AU DÉCRET ET AU GUIDE PRATIQUE SUR LES ESAT EN PRISON (ATIGIP/DGCS)

- DÉVELOPPEMENT DE L'ACCUEIL DE PERSONNES COMDAMNÉES À DES TIG*** DANS LE RÉSEAU APAJH

EN 2024, AU SIÈGE FÉDÉRAL

- PRÈS DE 1000 H DE TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL NOTIFIÉES

- 13 PERSONNES ACCUEILLIES

- +68% PAR RAPPORT À 2023

* Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice

** Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé

*** Travail d'Intérêt Général

* RÉUSSITE COLLECTIVE POUR L'EMPLOI

Outre-mer : la levée du moratoire permet la création du premier ESAT à Mayotte

Le 3 décembre dernier, Journée internationale des personnes en situation de handicap, l'Agence Régionale de Santé de Mayotte a attribué 50 places d'ESAT à la Fédération APAJH. Ce geste fort marque la création du tout premier Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT) sur le territoire mahorais – et surtout, la levée du moratoire qui bloquait depuis 2013 l'ouverture de nouvelles places en France.



Après avoir lancé la première Entreprise Adaptée mahoraise en 2022, l'APAJH poursuit sa dynamique d'innovation à Mayotte avec cet ESAT, pensé pour accompagner 50 personnes vers l'emploi dans un territoire où les besoins sont immenses.

Une réponse concrète à un besoin longtemps ignoré

Depuis 2017, la Fédération s'était fortement mobilisée pour faire reconnaître la situation spécifique de la Guyane et de Mayotte, où l'absence de solutions d'accompagnement vers l'emploi privait des centaines de personnes en situation de handicap de toute perspective professionnelle.

La levée du moratoire est donc une victoire politique et associative, fruit d'un plaidoyer de long terme auprès des pouvoirs publics.

Un ESAT hors les murs et inclusif, au service de parcours choisis

Loin des modèles figés, l'ESAT porté par la Fédération APAJH sur l'archipel s'inscrit dans le plan national de transformation des ESAT. Il propose un accompagnement souple et personnalisé, qui tient compte des aspirations, des compétences, et du rythme de chacun. L'ESAT devient un levier d'entrée ou de retour dans l'emploi, en lien avec des stages, des détachements ou des expériences dans le milieu ordinaire, tout en restant un espace ressource.

L'initiative est également adossée à une solution d'habitat inclusif, pour offrir aux personnes accompagnées une réponse globale, à 360°, pour leur projet de vie.

Ce nouvel ESAT s'intègre dans un écosystème structurant mis en place par la Fédération APAJH :

- **La PPRAP**, plateforme expérimentale créée en 2020, aide à construire des parcours vers la professionnalisation pour les personnes éloignées de l'emploi.
- **L'Entreprise Adaptée**, créée en 2022, propose des emplois durables et servira aussi de terrain de stage ou de détachement pour les travailleurs d'ESAT.
- **La transformation de la PPRAP en SESSAD Pro et IMPro**, en cours, permettra une meilleure articulation avec les jeunes en situation de handicap, pour éviter toute rupture de parcours.
- **Une formation locale de moniteurs-éducateurs**, lancée en 2024, formera les professionnels de demain, issus du territoire, avec une première promotion de 20 jeunes diplômés en 2026.

Une ambition pour l'inclusion et le développement local

L'ESAT n'est pas seulement un outil d'accompagnement : il deviendra aussi un acteur économique et social de Mayotte, porteur de sens pour les entreprises locales engagées dans la RSE, et partenaire des collectivités dans la construction d'une société plus inclusive.

À travers cette dynamique, l'APAJH prend toute sa part dans la construction d'un modèle d'emploi inclusif, structurant et durable, au service des personnes et du territoire. *

* Responsabilité Sociétale des Entreprises

Bientôt

Le premier ESAT à Mayotte !

#EMPLOI

LEVÉE DU MORATOIRE SUR LES ESAT 50 PLACES CRÉÉES À MAYOTTE

KOUNGOU
M'ITSANGAMOUI
DZAOUDZI
MAMOUDZOU
CHIRONGUI

*** FAIRE CONNAÎTRE L'APAJH**

La vie gestionnaire évoluée, bienvenue aux professionnels de l'ADSM* et de l'APAJH du Calvados !

Les structures de l'APAJH du Calvados et de l'Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte ont rejoint en 2024 la gestion directe par la Fédération APAJH. C'est le résultat d'une relation de confiance initiée pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap, sur l'archipel mahorais, comme en Normandie !

Depuis quelques années, l'ADSM et la Fédération APAJH collaborent étroitement à Mayotte pour échanger sur les pratiques professionnelles et le développement de l'offre médico-sociale sur l'archipel.

D'autant plus que l'ADSM, créée en 1999, répond à des attentes et besoins particuliers, à savoir toute déficience sensorielle, qu'elle soit auditive, visuelle ou qu'il s'agisse de personnes avec la Xeroderma Pigmentosum ou maladie des « Enfants de la Lune ». *



* Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte

ADSM

À VISIONNER

ECHATI, film dédié à tous les enfants de la lune, ainsi qu'à leurs familles et leurs proches.

EXTRAIT DU FILM



Après un rapprochement tout naturel, la fusion des deux associations a été votée à l'unanimité (moins deux abstentions) lors du 47^e Congrès de la Fédération APAJH, la rendant effective dès le 1^{er} juillet. C'est ainsi que les 190 collaborateurs de l'ADSM ont rejoint les équipes des structures de la Fédération APAJH à Mayotte.

Certains professionnels de l'ADSM, dont Sonia, éducatrice spécialisée, étaient d'ailleurs présents à Mandelieu-la-Napoule pour présenter leur expertise, particulièrement dans l'accompagnement des personnes avec la Xeroderma Pigmentosum.

ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AVEC LA XERODERMA PIGMENTOSUM



Cette fusion a été officialisée lors d'une semaine d'inaugurations à Mayotte

APAJH du Calvados

Créée en 1967, l'APAJH du Calvados est une des associations historiques du mouvement.

En 2024, les structures de l'APAJH du Calvados rejoignent la gestion directe de la Fédération.

Zoom sur quelques initiatives ✨,

L'Entreprise Adaptée à l'honneur lors de la SEEPH 2024

L'EA « Atelier contact » met son savoir-faire au service des entreprises et des particuliers : électricité, conditionnement, blanchisserie, entretien et création d'espaces verts... Cette expertise a été mise à l'honneur dans le journal de 19h de France Inter, le 18 novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées.

JOURNAL DE 19H SUR
RADIO FRANCE



L'ESAT CLEOS, très RSE !

Dans le cadre de la 3^e édition de Fleury durable, deux boîtes à livres ont été installées dans la commune pour permettre le partage entre les habitants. La construction de ces boîtes a été réalisée par les travailleurs de l'ESAT.

2024, c'est également le deuxième anniversaire de la boutique gérée par l'ESAT, à Ifs. Vêtements hommes, femmes et enfants de seconde main, issus du réemploi et à petit budget pour permettre à chacun de s'habiller. Au total, quinze travailleurs sont mobilisés dans cette boutique : tri, vente ou confection, avec la mise en valeur de différentes créations de l'atelier couture.

TOUTE L'ACTUALITÉ
DE LA BOUTIQUE



Les structures APAJH dans le Calvados

- **ACI** - Atelier Chantier d'Insertion (Caen)
- **DAME** de la Suisse Normande - plateforme des 0-12 ans et 13-20 ans
- **SESSAD** - Service d'Éducation Spéciale et de Soins (Le Hom) à Domicile et IME (Saint-Remy-Sur-Orne)
- **Entreprise Adaptée** « Atelier Contact APAJH » (Cormelles-le-Royal)
- **ESAT** « CLEOS » (Ifs)
- **EANM** - Établissement Accueil Non Médicalisé «Résidence Les Marronniers» (Saint-Martin-de-Fontenay)
- **SAFEP SAAAIS** Dispositif Handicap Rare (Hérouville-Saint-Clair) déficience visuelle
- **SASLA** «Résidences Océane» (Saint-Martin-de-Fontenay)
- **Un Pôle administratif.**

L'Atelier Chantier d'Insertion, partenaire dans la recherche !

Dans la suite de l'expérimentation des Structures d'Insertion par l'Activité Économique dans les établissements pénitentiaires, une recherche-action a été initiée par le centre de recherches CereiSo d'Askoria Rennes.

Piloté par une équipe de deux sociologues, d'une doctorante en sociologie et de la CRESS Bretagne, le groupe de recherche associe l'ACI APAJH de Caen, l'ACI Prélude de Brest, la DISP de Rennes, le centre pénitentiaire de Caen et la Maison d'arrêt de Brest. 3 ans de recherches avec un livrable prévu pour juillet 2027.

Le SAAAIS, dans les tribunes pour les Jeux Paralympiques !

Un groupe de six adolescents déficients visuels du Calvados a assisté aux épreuves paralympiques de goalball, une expérience couverte par Le Média Social.

LIRE L'ARTICLE
EN LIGNE



* PARTENARIAT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Les Unités d'Enseignement Autisme : dix ans au service d'une école plus inclusive

À l'occasion de la rentrée 2024, les Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) ont fêté leurs dix ans. Prolongés ensuite par les Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA), ces dispositifs incarnent une avancée majeure vers une École inclusive.

Implantées au sein d'écoles ordinaires, les UEMA et UEEA accueillent des enfants avec autisme en petits groupes. Encadrés par des équipes pluridisciplinaires (enseignants, éducateurs, professionnels médico-sociaux), les élèves y suivent les programmes de l'Éducation nationale tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé favorisant l'autonomie, la communication et les apprentissages.

Ces enfants partagent des temps communs avec les autres élèves : récréations, repas, activités périscolaires ou encore sorties scolaires, favorisant leur inclusion sociale. L'APAJH, acteur historique de l'inclusion, a largement contribué à leur développement avec 28 UEMA et 11 UEEA ouvertes à ce jour.

Malgré les progrès, des défis persistent : meilleure reconnaissance des élèves et de leurs familles, intégration des unités dans le projet d'école, besoin de formations croisées entre les secteurs éducatif et médico-social... L'APAJH plaide pour une collaboration renforcée et une formation

continue des équipes, afin d'assurer un accompagnement de qualité et durable.

L'avenir s'ouvre vers l'enseignement secondaire. De nouvelles unités sont en projet dans les collèges et lycées, pour permettre aux adolescents de poursuivre leur parcours scolaire dans un cadre adapté.

Les Unités d'Enseignement Autisme sont un levier essentiel pour faire de l'École de la République un véritable lieu de vivre ensemble, pour tous. *

TRIBUNE
DE RENTRÉE 2024
(SEPTEMBRE)



FAIRE VIVRE L'ÉCOLE DE TOUS AVEC LES PARTENAIRES DU QUOTIDIEN !

L'APAJH de l'Eure, avec le réseau École Inclusive 27 a organisé le colloque « Accès à l'école pour tous : un droit » le 25 septembre.

En présence d'Eric Delemar, Défenseur des enfants, adjoint en charge de la défense et de la promotion des droits de l'enfant, pour aborder le droit essentiel de chaque enfant d'accéder à l'École de la République.

Le réseau École Inclusive 27 regroupe différentes associations locales, dont l'APAJH de l'Eure, pour faire vivre ce droit sur tout le département.



* **VERS UNE ÉCOLE POUR TOUS, UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE**

Une ambition commune aux structures APAJH des Alpes-Maritimes : faire exister pleinement chaque jeune, à l'école comme dans la société

Le 9 avril à Nice, une journée de rencontres et de tables rondes a réuni professionnels de l'Éducation nationale, du médico-social, jeunes et familles et militants bénévoles de l'APAJH des Alpes-Maritimes autour d'un objectif partagé : construire une école réellement ouverte à tous.

Deux axes forts ont structuré les échanges : l'accompagnement médico-social dans le cadre de parcours de scolarisation inclusifs et la mission d'appui ressource, deux leviers clés pour des parcours scolaires adaptés.

Au cœur des discussions : **l'autodétermination**, soit la capacité pour chaque jeune à faire des choix en conscience.

Par exemple, les SESSAD s'engagent à la développer via un accompagnement

personnalisé. Sur le terrain, cela se traduit par des groupes d'autonomie, des stages en entreprise, une participation à la vie citoyenne et une coopération étroite avec les familles, les enseignants et les enseignants référents à la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSEH).

Les professionnels agissent aux côtés des jeunes et de leur entourage, pour renforcer leur pouvoir d'agir et lever les freins à leur inclusion.

Cet accompagnement s'inscrit dans un travail en réseau, avec la Maison de l'Autonomie des Alpes-Maritimes, les comités SESSAD et le PITHAM (Partenaires pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés dans les Alpes Maritimes), qui fédère les acteurs du handicap, de l'emploi, de l'insertion et de la formation. *

Première UEEP de Normandie : une avancée pour la scolarisation des enfants polyhandicapés

Le 4 novembre, à la rentrée des vacances de la Toussaint, l'Unité d'Enseignement Élémentaire Externalisée Polyhandicapé (UEEP) Cavallès - Larue a officiellement ouvert ses portes à Grand-Quevilly, au sein de l'école Jean Cavallès. Il s'agit de la première UEEP en Normandie, fruit d'un travail collaboratif entre l'Éducation

nationale, l'Agence Régionale de Santé, la ville de Grand Quevilly et la Fédération APAJH.

Ce projet, initié dès 2019 dans le cadre de la démarche «Pour une école accessible à tous», a déjà permis, dès 2021, la scolarisation partielle de plusieurs jeunes en milieu ordinaire.

Aujourd'hui, quatre élèves polyhandicapés bénéficient d'un accompagnement pédagogique adapté, assuré par une équipe dédiée de trois professionnelles. Leur arrivée à l'école a été marquée par une cérémonie festive et inclusive, avec chants, haie d'honneur et la présence des élèves, des enseignants et des responsables éducatifs. *

* LE RÉSEAU DES ASSOCIATIONS APAJH

Le bénévolat, une force vive pour l'inclusion

Le 5 décembre, à l'occasion de la Journée nationale du bénévolat, la Fédération APAJH a rappelé le rôle essentiel de celles et ceux qui donnent de leur temps sans attendre de contrepartie. Le bénévolat, c'est un engagement libre, non rémunéré, au sein d'une structure sans but lucratif. Sport, culture, action sociale, santé, défense des droits, éducation ou environnement...

Les domaines sont nombreux, et les besoins, immenses.

À l'APAJH, les bénévoles permettent de faire vivre la solidarité au quotidien. Ils militent pour la pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap, tout en assurant des missions concrètes d'accueil, d'accompagnement et de soutien.

En 2024, 23,6 % des Français sont bénévoles dans une association. C'est autant qu'en 2010, mais moins qu'au pic de 2013. On observe aujourd'hui une parité parfaite entre femmes et hommes, une évolution récente. Si l'on élargit la définition de l'engagement (aide à l'entourage, participation à la vie locale...), 38 % des Français donnent de leur temps, en particulier les plus jeunes et les plus diplômés.

La crise du Covid-19 a marqué un tournant : 27 % des bénévoles ont interrompu leur engagement, mais 9 % de nouveaux bénévoles se sont mobilisés. En 2023, les indicateurs sont revenus à la normale, relançant les dynamiques d'engagement.

Le bénévolat est à la fois un acte personnel et un geste collectif. Il offre des perspectives d'épanouissement, d'ouverture aux autres, de lien social. Chaque citoyen peut décider de s'impliquer pour une cause qui lui tient à cœur. Une richesse humaine à reconnaître, à soutenir... et à encourager. *

* **Les bénévoles qui s'engagent à l'APAJH en 2024 ne vivent pas les mêmes choses qu'en 1962. Les besoins, les attentes, les questions, les conditions pour militer ont changé. Les forces associatives ont, elles aussi, évolué. Elles se sont renforcées, spécialisées, professionnalisées. Mais, le bénévolat demeure un atout considérable, indispensable même, pour garantir que les valeurs de l'APAJH irradient en permanence nos actions et nos réalisations.**

Michel Miklarz, Secrétaire général de la Fédération APAJH



« ENGAGEMENT BÉNÉVOLE »
(REVUE N°128
SEPTEMBRE 2024)





Se réaliser à travers le bénévolat
Autodétermination et inclusion (APAJH Gironde)
voir pages 28 et 29 - Revue n°128



* LE FESTIVAL DES TROPHÉES APAJH

Une soirée pour réaffirmer les engagements pour une société inclusive

Le 8 novembre, le Carrousel du Louvre était cette année encore en fête pour la 19^e édition des Trophées APAJH. 1 400 spectateurs, 12 nommés, 4 lauréats et toute une programmation artistique ont participé au premier Festival des Trophées APAJH ! Un moment festif bien sûr, mais aussi d'engagement politique et militant pour les droits des personnes en situation de handicap, comme depuis la création des Trophées en 2005.

Créés dans le même esprit que celui initié par la Loi « Handicap » de 2005, les Trophées APAJH sont depuis un coup de projecteur sur des initiatives remarquables qui permettent de construire une société inclusive.

Une soirée pour valoriser l'existant devant le grand public et devant les institutionnels, ministres, responsables associatifs, et aussi pour se rassembler et réfléchir à l'avenir !

En 2024, c'est **Paul Christophe**, alors ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, qui, par sa présence, a réaffirmé la relation de confiance entre le gouvernement et la Fédération APAJH.

Une vision commune portée également par les partenaires de confiance depuis de nombreuses années : la Société Générale, la MGEN et la MAIF.



1 400
SPECTATEURS
12
NOMMÉS
4
LAURÉATS

SOIRÉE
BEST OF



Une programmation éclectique

La cérémonie des Trophées APAJH est l'occasion de mêler les talents sur scène pour transformer la salle en festival, du rap, des percussions, des show musicaux... De la variété française aux musiques urbaines, les artistes à la programmation du Festival des Trophées APAJH 2024 étaient :

« Sagabrido » un show de percussion par le **Foyer d'Hébergement Les Grandes Reuilles de Bridoré** (Indre-et-Loire), le « Festi'Dance » par l'**IME La Parentèle** (Seine-Maritime), le « Festival des couleurs » par la **MAS de Bonneuil** (Val-de-Marne), **Yassine Bitat**, accompagné par l'**IME de Capendu** (Aude)
Ainsi que : **Natasha St-Pier**, **Jérémy Frerot** et **Louis Delort**.

4 lauréats des Trophées

- **L'Observatoire des images**, lauréat du Trophée École et Culture,
- **PlayAbility**, lauréat du Trophée Entreprise Citoyenne
- **FC Metz**, lauréat du Trophée Sport
- **Mairie de Naveil**, lauréat du Trophée Ville Citoyenne et Service Public

Des trophées et des médailles !

La scène des Trophées est devenue un véritable podium avec deux médaillés en or de Paris 2024 ! **Martin Baron** et **Gaël Rivière**, membres de l'équipe de France de Cécifoot, qui a remporté la finale aux tirs aux buts, face à l'équipe d'Argentine, ont reçu un trophée d'honneur, ainsi qu'**Aurélie Aubert**, la première médaille d'or française en boccia.



* **GUIDE PRATIQUE HANDICAP**

Pour mieux comprendre et faire valoir ses droits

Depuis 2002, « Handicap, le guide pratique » des éditions Prat s'impose comme une référence sur les droits des personnes en situation de handicap.



Sous l'animation de Pascal Sillou, chargé de mission au sein du Conseil d'administration, ce guide actualisé chaque année répond de façon claire et synthétique aux nombreuses questions que se posent les familles, les personnes concernées, les professionnels ou encore les aidants.

Celui-ci est conçu comme un outil concret pour accompagner les parcours de vie. Il aborde les grands sujets liés au handicap sous un angle pratique :

- Quel accueil pour un enfant ou un adolescent en

situation de handicap ?

- Quelles sont les solutions d'hébergement disponibles ?
- Quel est le statut du travailleur en situation de handicap ?
- Quelles protections juridiques peuvent être mises en place ?
- Comment accéder aux aides fiscales ?

Chaque édition est le fruit d'une collaboration entre militants et experts de la Fédération APAJH, avec un contenu enrichi, actualisé et fidèle aux valeurs de solidarité, de citoyenneté, de justice sociale et de laïcité. *

* **SÉJOURS ADAPTÉS**

Le Service Accompagnement et Loisirs diversifie ses partenariats

En 2024, le Service Accompagnement et Loisirs de la Fédération APAJH a renforcé son action pour répondre à une demande croissante de vacances adaptées organisées (VAO). En nouant de nouveaux partenariats et en répondant à plusieurs appels à projets, la Fédération confirme son engagement pour un accès aux vacances pour tous. Avec le Comité Social et Économique de TF1, le partenariat a été reconduit pour 2025 et élargi aux

séjours d'hiver et de printemps. La Fédération APAJH reste le seul organisme VAO présent dans leur catalogue.

Autre partenariat, la Fédération a été retenue dans l'appel d'offre du Comité de Gestion des Œuvres Sociales des établissements hospitaliers publics visant à référencer les opérateurs de tourisme, ce qui lui permet d'élargir son offre auprès des personnels hospitaliers.

Enfin, la Mairie de Paris a lancé un appel à projets pour proposer, dès 2025, des vacances adaptées à tarification solidaire. La Fédération y a répondu, souhaitant ainsi favoriser l'accès aux vacances pour les Parisiens en situation de handicap.

À travers ces actions, la Fédération APAJH affirme sa volonté de faire du droit aux vacances une réalité pour toutes et tous. *

En savoir plus page 70

Yonne

La Nuit du Handicap 2024 à Sens : une fête de la rencontre et de l'inclusion

Le 15 juin, la ville de Sens a organisé la Nuit du Handicap 2024. Sur la place centrale de la ville, associations, professionnels et citoyens - 600 visiteurs - se sont réunis pour une journée de partage, de découverte et de convivialité.

Portée par l'ESAT APAJH de Sens, en lien avec le CCAS, et deux associations locales, l'organisation de cette édition locale s'est préparée dès septembre 2023. Au fil de rencontres mensuelles, un projet original a vu le jour : le B'Art éphémère, un stand de boissons et de douceurs, conçu dans un esprit écoresponsable et participatif.

Christophe, Séverine, Frédéric, Styven et Dylan, tous impliqués activement, ont fait de cet événement une réussite humaine.

Au-delà de l'accueil du public, c'est une véritable montée en compétences sociales et une ouverture vers l'autre qui se sont jouées.

Frédéric raconte : « *J'ai aimé mettre les bracelets aux gens, mais ce que j'ai préféré, ce sont les cocktails.* » Christophe ajoute : « *Moi, ce que j'ai le plus aimé, c'est tenir le bar, chacun avait son rôle.* » Il a même eu l'honneur de servir un de ses cocktails au maire de Sens, accompagné de l'adjointe à la santé et aux solidarités.

La journée s'est conclue en musique avec une prestation du groupe de djembés de l'ESAT, fruit de mois de répétitions. Une belle manière de montrer que le handicap n'empêche ni la créativité, ni la rencontre. ✨

Haute-Savoie

Une équipe mobile pour les bébés vulnérables à Annemasse

Le CAMSP d'Annemasse, en partenariat avec le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL), a mis en place une nouvelle équipe mobile dédiée à l'accompagnement des bébés vulnérables. Cette initiative vise à soutenir les jeunes parents dès les premiers jours de vie de leur enfant.

Composée de deux psychomotriciennes, d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue, l'équipe intervient à la demande des pédiatres de l'hôpital. Les professionnelles se déplacent au plus près des familles : à domicile, en maternité ou dans le service de néonatalogie. À l'avenir, des consultations pourront également être organisées dans des espaces mis à disposition par le CHAL.

Ce dispositif permet un accompagnement précoce, souple et adapté, pour répondre au mieux aux besoins des bébés et de leurs parents. ✨

Rhône

Préparer un déménagement en douceur grâce au design social

Les étudiants de 5e année en Design social - Santé publique de l'École de Design de Nantes ont mené une action concrète auprès du Foyer de Belleville-en-Beaujolais dans le Rhône. Leur mission ? Accompagner les résidents dans la préparation d'un déménagement à venir.

À travers une démarche de recherche participative, ils ont co-construit avec les personnes accompagnées les conditions favorables à ce changement. L'objectif : soutenir l'expression de chacun, mieux comprendre les habitudes de vie, le fonctionnement du foyer et son environnement pour anticiper au mieux la transition.

Un bel exemple de design social au service de l'autonomie et du pouvoir d'agir des personnes concernées. ✨

PARIS 2024

L'APAJH AU CŒUR DE L'ÉVÉNEMENT MONDIAL !



Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont rencontré un succès retentissant. Près de 15 000 athlètes (10 500 olympiques et 4 400 paralympiques) ont participé aux compétitions. Au total, 12 millions de billets ont été vendus, dont 9,5 millions pour les Jeux Olympiques et 2,5 millions pour les Jeux Paralympiques. Les sites de célébration ont accueilli environ 8 millions de visiteurs tout au long de l'événement.

L'APAJH était de la fête : en coulisses dans les cuisines, dans les lieux de restauration... mais aussi dans les gradins, pour faire le plein de souvenirs et d'émotions !



* AU CŒUR DES JEUX ET DE L'INCLUSION

À Paris 2024, l'inclusion était au menu

S'il fallait encore une preuve des compétences des personnes en situation de handicap en ESAT ou en Entreprise Adaptée, en voilà une qui met tout le monde d'accord, le partenariat entre l'APAJH et SODEXO Live ! la marque du géant de la restauration spécialisée dans le sport, les loisirs, l'événementiel.

Dès 2023, le partenariat a permis de mettre en avant les parcours professionnels inclusifs, la forte capacité des personnes à s'adapter, à acquérir des compétences et à les déployer, à tenir un rythme de travail conséquent dans des conditions exigeantes. En parallèle, la fête des Jeux de Paris 2024 était complète avec la possibilité d'assister aux épreuves sportives pour près de 1000 personnes du mouvement APAJH. C'est « Tous aux Jeux » qui a aussi rendu inoubliable cette expérience nationale autour du sport, une véritable « révolution inclusive » souhaitée par le Comité international paralympique. On vous raconte ! *



Le programme « Tous aux Jeux » a été une initiative inédite lancée par l'État pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Son objectif était de faire de ces Jeux une véritable fête populaire en permettant à des publics éloignés du sport ou des grands événements d'y assister gratuitement.



**53 TRAVAILLEURS OU SALARIÉS
EN SITUATION DE HANDICAP
MOBILISÉS POUR PARIS 2024**

Un test grandeur nature pour préparer les équipes

En 2023, ils étaient 10 travailleurs venant de six structures (ESAT de Saint-Mont, ESAT de Lavour, ESAT de l'Eure, ESAT de Taverny, ESAT de l'Estuaire, et ESAT d'Argenteuil de l'APAJH Val-d'Oise) à travailler avec les équipes de restauration de SODEXO lors de Roland-Garros. Une aventure qui s'est poursuivie en 2024 !



Lorsque l'opportunité s'est présentée dans le cadre du partenariat de la Fédération APAJH avec SODEXO Live !, les travailleurs n'ont pas hésité à la saisir. **« Quand on m'a proposé je me suis dit que ça pourrait être l'occasion de tenter une nouvelle expérience »** nous confie Corentin, et Stéphane va plus loin : **« c'était un privilège de travailler à Roland-Garros »**.

Départ à l'aube pour être à leur poste de travail à 7h, prêts à remplir leurs missions du jour. Assemblage des sandwichs, déballage, cuisson et mise en présentoir : les travailleurs étaient répartis en équipes sur trois sites différents. Coordinatrice sur place, Vanessa Durut, monitrice d'atelier à l'ESAT Les ateliers Georges Lapierre de Taverny, a accompagné les travailleurs au cours de leur expérience dès 2023 : **« Ma mission était de faire le lien entre les managers SODEXO et les responsables APAJH et de m'assurer du bon déroulement de la mission des travailleurs. J'ai trouvé l'équipe très**

sympathique et dynamique, et on a eu de très bons retours par les managers et les chefs de production. »

Une aventure collective qui se prépare bien en amont avec le soutien du pôle Emploi et Habitat de la DRDQ* et du soutien des équipes APAJH partout en France. *

** Direction Recherche Développement et Qualité*

**ROLAND-GARROS
DU 20 MAI AU 7 JUIN 2024**
NEUF TRAVAILLEURS DE L'ESAT LES ATELIERS
GEORGES LAPIERRE (VAL-D'OISE)
ET DE L'ESAT ALTER EGO (VAL-DE-MARNE)
ONT PROLONGÉ LE PARTENARIAT POUR
LA SECONDE ANNÉE.

2 MINUTES POUR PRÉSENTER
LE PROJET DANS LE PROGRAMME
COURT PARTOUT SOLIDAIRES !
SUR LA CHAÎNE LCP



* SUR LE PONT DE LA RESTAURATION ÉVÈNEMENTIELLE

Plongée dans les coulisses de la restauration au Village des athlètes

Deux ans après le début de l'initiative, ce sont deux équipes APAJH qui étaient présentes sur le village des athlètes lors des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, au cœur des équipes de restauration SODEXO.



Le grand bain pour ces travailleurs qui ont su rapidement prendre leurs marques dans un contexte pourtant stressant et exigeant : on ne vit pas tous les jours d'être un élément-clé de la réussite de Jeux Olympiques et Paralympiques !

Les missions étaient variées :

- **Légumerie** (lavage, épluchage, découpe de fruits et légumes),
- **Préparation culinaire** (dont la fabrication de pizzas),
- **Nettoyage des tables, plonge, et tri des déchets.**

Une immersion intense et enrichissante qui a permis de renforcer un partenariat basé sur la confiance, la coopération et la reconnaissance des compétences. La collaboration avec les équipes de SODEXO a une nouvelle fois démontré que les travailleurs d'ESAT savent s'adapter à des environnements exigeants, en apportant professionnalisme et motivation.

Une belle illustration, concrète et inspirante, de l'inclusion par le travail ! *



VILLAGE OLYMPIQUE ET SITE DE ROLAND-GARROS

JEUX OLYMPIQUES DU 22 JUILLET AU 9 AOÛT 2024

31 travailleurs ou salariés en situation de handicap et 4 encadrants professionnels positionnés sur le village Olympique et le site de Roland-Garros.

APAJH du Loiret, APAJH du Val-d'Oise, APAJH des Yvelines, ESAT En Roudil à Lavour (Tarn), ESAT Ateliers de Braconnac (Tarn), ESAT de l'Estuaire (Seine Maritime), ESAT de l'Eure, ESAT Alter Ego (Val-de-Marne), ESAT des Charmettes (Gers).

JEUX PARALYMPIQUES DU 22 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE 2024

22 travailleurs ou salariés en situation de handicap et 3 encadrants professionnels positionnés sur le village Paralympique et le site de Roland-Garros.

APAJH de Loire-Atlantique, APAJH du Val-d'Oise, ESAT En Roudil à Lavour (Tarn), ESAT Ateliers de Braconnac (Tarn), ESAT de l'Estuaire (Seine-Maritime), l'ESAT de l'Eure, ESAT Alter Ego (Val-de-Marne), ESAT des Charmettes (Gers), ESAT Les ateliers Georges Lapierre (Val-d'Oise).

Partager des moments de vie en groupe et découvrir Paris

Les équipes APAJH ont été hébergées à l'Hôtel FIAP (Paris 14ème) et celles-ci ont été encadrées par le service Accompagnement-Loisirs de la Fédération sur la partie vie sociale. Cela a permis d'organiser les déplacements vers les lieux de travail, et dans les lieux touristiques le soir et le week-end de façon sécurisée. Les fins de semaines ont été festives avec la découverte de Paris au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques.



Regarder la vidéo



En route pour les Jeux !

« UNE FAMILLE DE CUISINE ! »

L'équipe restauration de Roland-Garros faisait un retour pour expliquer leur aventure professionnelle au sein des équipes de SODEXO live et donner envie d'intégrer l'aventure 2024 !

Vidéo dédiée aux équipes des ESAT et Entreprises Adaptées de la Fédération APAJH afin de partager leurs ressentis avec les travailleurs et salariés qui intégreront le partenariat durant les Jeux.

*** PUBLICATION**

« INCLUSIF » : un espace d'expression nouveau pour faire bouger les lignes

Lancée en 2024 à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, la gazette « INCLUSIF » a rapidement trouvé sa place dans le paysage de l'information APAJH.

Pensée pour valoriser l'accès au sport pour toutes et tous, elle a su séduire ses lecteurs par son ton accessible, ses formats courts et son engagement fort pour l'inclusion.

Une aventure née avec les JOP 2024

Quatre numéros ont vu le jour entre mars et décembre 2024, plaçant le sport — sous toutes ses formes — au cœur de chaque édition : activité physique, sport plaisir, compétition, et aussi la joie d'être supporter. À travers des portraits de sportifs en situation de handicap, des témoignages, et les revendications de l'APAJH pour un sport réellement accessible, « INCLUSIF » a su toucher, sensibiliser, et donner la parole à ceux qu'on entend trop peu.

2025 : cap sur les 20 ans de la Loi handicap et la santé mentale

Face à l'accueil enthousiaste des lecteurs, « INCLUSIF » poursuit l'aventure en 2025 avec une nouvelle ambition : célébrer les 20 ans de la Loi handicap de 2005 tout en ouvrant un espace de réflexion et de dialogue autour de la santé mentale. Deux thématiques essentielles, portées par des contenus à la fois documentés, accessibles et profondément humains.

Un support engagé, de la forme au fond

Pensé pour être facile à lire, transportable et respectueux de l'environnement, « INCLUSIF » est une gazette imprimée sur papier recyclé avec des encres responsables, dans un format court et clair, pour une lecture facilitée par tous les publics. Chaque numéro est aussi disponible en ligne, pour ne laisser personne de côté. *

4 NUMÉROS
EN 2024

FORMAT COURT
AVEC UNE
MAQUETTE CLAIRE
ET AÉRÉE

TONALITÉ
POSITIVE,
ACCESSIBLE,
INCLUSIVE, AVEC
UN VOCABULAIRE
SIMPLE



RETROUVEZ LES VERSIONS
PDF SUR LE SITE **APAJH.ORG**
(RUBRIQUE RESSOURCES)

Partage de quatre temps forts



Une course solidaire au cœur du Valais

Le 23 mars, l'APAJH des Côtes-d'Armor et le DAME du Valais (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif) ont organisé une course inclusive, une marche sportive et solidaire et un trail découverte, la course "Nature du Valais".

L'occasion de réunir tous ceux qui le voulaient pour promouvoir l'entraide et le partage, la convivialité et la solidarité, l'inclusion des personnes en situation de handicap, tout en découvrant le patrimoine du site de Cesson à travers des parcours sportifs au cœur de la Vallée.

Une belle réussite avec plus de 400 participants, avant une deuxième édition en 2025.

« Para-Spartan 2024 » : Grande première pour le handicap !

Sept résidents de l'EANM de Montégut-Plantaurel (APAJH Ariège) ont participé le 4 mai au Spartan Race au Lac de la Cavayère à Carcassonne. Il s'agit d'une course de 5 km avec vingt obstacles à franchir. Force, agilité, dextérité, équilibre : un parcours semé d'embûches et un défi relevé haut la main pour les résidents et les quatre éducateurs qui ont également participé à la course pour les soutenir et les accompagner au mieux.

Un défi, d'autant plus que les personnes en situation de handicap qui s'inscrivent à ce type de course en France sont peu nombreuses et qu'il n'y avait jamais eu de femme en situation de handicap inscrite à cette course. Chose faite en 2024 avec non pas une mais quatre femmes, toutes accompagnées par l'APAJH de l'Ariège !



Marathon de Paris

Temps fort sportif de chaque année, le Marathon de Paris a eu lieu le 7 avril 2024. 42,2 km d'un parcours dans la capitale qui représente un véritable défi pour les participants. Défi relevé pour Jules et 4 professionnels de l'IEM d'Eysines, géré par l'APAJH de Gironde, où il réside.

À l'origine ? Le projet de Jules de se dépasser et de montrer que tout est possible, un projet qui a su fédérer toute une équipe de 6 coureurs pour le pousser pendant plus de 5 heures.

Jules, ses parents et ses ergothérapeutes qui ont pris part au Marathon sont revenus sur cette expérience dans le numéro 2 de la Gazette "INCLUSIF".



3ème édition du « Challenge sportif »

Le 22 mai, les jeunes accompagnés par l'internat Anne de Bretagne et l'IME Val-Lorie (APAJH de Loire-Atlantique) ont organisé la 3ème édition du Challenge sportif de l'association : une course en relais sur un parcours de 500 mètres, sur la piste d'athlétisme de La Durantière à Nantes. Tout le monde pouvait participer, en marchant, en courant, en roulant en fauteuil et aussi en joëlette !

L'objectif ? Réunir toute l'association (personnes accompagnées, familles, professionnels, amis) et ses partenaires autour d'un moment sportif et convivial. Au total presque 400 sportifs et plus de 1 400 kilomètres parcourus, un réel succès pour cette édition 2024.



* RELAIS INCLUSIF

Porteurs APAJH de la flamme

Chaque année olympique et paralympique, la flamme est allumée sur le site d'Olympie en Grèce avant de traverser le pays organisateur, portée par différentes personnalités qui se la transmettent jusqu'à l'allumage le soir de la Cérémonie d'ouverture.



Cette année, pour la première fois depuis

100 ans

Paris a accueilli les **Jeux Olympiques** et **Paralympiques**

À cette occasion, la France entière a pu vivre le Relais de la Flamme, tradition incontournable des Jeux



Parmi tous les porteurs de flamme, au moins

5 personnes accompagnées

par l'APAJH ont eu la chance de prendre part à ce moment historique !

Du 18 avril au 20 juin, la Flamme Olymp'apajh95 a circulé parmi les **23 structures de l'APAJH du Val-d'Oise**. Un moment fort qui s'est terminé par une belle célébration à la Halle des Sports Roger Ouvrard à Argenteuil.



Kévin DROIN

Capitaine de l'équipe de handball adapté de Chaumont
ESAT de Fronces
Plateforme Adultes
28/06 à Chaumont



John BOUCHERY

Champion de para-aviron et VTT
DAME «La Durance»
11/05 à Digne-les-bains



Illyès ERARIO

Champion de para-aviron et VTT
DAME «La Durance»
11/05 à Manosque



Pierre SHANGA ITAKA

Résident du Foyer d'hébergement Monténégro
15/07 à Paris



Thomas GAUSSET

Champion de judo et de lutte adaptés
SAJ de Chalon-sur-Saône
12/07 à Dijon



Du 15 mai au 26 juin, les structures de l'APAJH du Nord ont organisé les "JO APAJH 2024" : personnes accompagnées et professionnels ont pris part à un relai de la flamme APAJH jusqu'à son embrasement au DIAME Le Bois Fleuri à Le Cateau-Cambrésis.

Des initiatives qui illustrent l'engagement fort de la Fédération APAJH pour l'accès au sport pour tous

OLYMP'APAJH 2024 : le sport pour toutes et tous à l'honneur dans le Val d'Oise

Le 20 juin, à quelques semaines des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, l'APAJH du Val-d'Oise a organisé les OLYMP'APAJH : une journée sportive et inclusive rassemblant près de 900 participants issus de 23 établissements du département.

Au programme : des activités sportives variées, dans une ambiance festive et conviviale, mettant en avant l'importance de l'accès au sport pour toutes et tous, sans distinction ! *

JO'lympiades à Bonneuil-sur-Marne

Le 21 juin, premier jour de l'été malgré une pluie matinale, ont eu lieu les JO'lympiades au stade de Bonneuil-sur-Marne (94).

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir et de pratiquer divers sports adaptés, et les sourires étaient au rendez-vous ! Une belle récompense pour les efforts investis dans cet événement dont le but était de promouvoir le sport pour tous.

Dans la même dynamique, l'EAM de Bailleul-sur-Thérain (Oise) a également célébré l'année olympique avec un repas estival sur le thème des Paralympiades. Trois mois d'activités sportives ont été clôturés en beauté par une cérémonie de remise de médailles et un spectacle de danse. *

JO APAJH 2024 à l'APAJH du Nord

L'APAJH du Nord a organisé une belle aventure qui a mobilisé tous les établissements de l'association : parcourir 2024 kilomètres entre mai et septembre, à travers des marches, des randonnées et des courses pour les personnes accompagnées et professionnels qui le souhaitent.

Des parcours ponctués d'olympiades, de journées sportives et de moments partagés entre supporters : Handicath' au Foyer d'Hébergement Jean Lombard, les olympiades Catésiennes, suivi des épreuves olympiques et paralympiques... *

Un champion olympique à l'ESAT Georges Lapiere (Taverny)

Le 13 mai, les travailleurs et professionnels ont vécu une journée de découverte de pratiques sportives. Au programme, pétanque adaptée avec le "kit la plombée" développé par Slavis Milasinovic, un partenaire de l'ESAT, et volley avec l'association de volleyball de Taverny/Saint-Leu et le club de L'Isle-Adam Frépillon Vallée d'Oise (IAFVO).

Et qui de mieux pour coacher les travailleurs qu'un champion olympique de volleyball ? Jénia Grebennikov, joueur de l'équipe de France de volley, champion olympique lors des Jeux de Tokyo 2020, était présent lors de cette journée pour encourager la pratique du sport pour tous, partager des conseils avisés et présenter sa médaille, avant d'en remporter une autre lors des Jeux de Paris 2024... *

* L'INCLUSION SUR TERRE ET EN MER AVEC « RÊVE À PERTE DE VUE »

L'APAJH partenaire d'un projet inclusif en mer

Du 25 septembre au 6 octobre 2024, 27 équipages dans deux catégories ont participé à la première édition de la MED MAX. Une course de 1000 Milles Nautiques, pensée par le navigateur Kito de Pavant pour relier Port Camargue (Grau-du-Roi, Gard) et le port de Saïdia au Maroc pour rapprocher les continents qui bordent la Méditerranée.

Parmi les équipages de course au large à la voile (class 40), un duo composé de **Joël Paris**, skippeur malvoyant et **Thibault Lecarpentier**. Après avoir déjà réalisé la Transat Jacques Vabre en 2023,

Joël Paris souhaite faire changer le regard sur le handicap et sensibiliser à la différence comme facteur de performance.

Des valeurs partagées par l'APAJH, qui a été partenaire du projet sous l'impulsion de l'APAJH des Bouches-du-Rhône, et a accompagné l'équipage tout au long de la course ! *



PRÉPARATION, AVARIE...

Plusieurs partages tout au long du périple sur nos réseaux sociaux



Pratiquer la voile en fauteuil roulant, c'est possible à l'EEAP !

L'établissement pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés Tony Larue (76) était au cœur d'un reportage France Info en septembre. Les jeunes accompagnés par l'établissement font partie du programme adapté du club de voile Saint-Aubin-Elbeuf. Les enfants travaillent leurs muscles sans même s'en rendre compte. « Ça facilite le contact et la relation avec l'adulte, ça demande de la persévérance, de la concentration, de l'observation » Christian Maron, coordinateur éducatif et pédagogique à l'EEAP Tony Larue, formé à la voile grâce au programme du club ! *

Retrouver le reportage



Ain

Une année sportive et engagée à Meximieux



En 2024, la plateforme Emploi Autonomie Lyon Est et Ain a noué un partenariat avec une salle de sport et bénéficié du soutien d'un coach sportif. Une action de prévention santé a également été menée grâce au financement de l'ARS. ✨

SPORT ET HANDICAP
 Une vidéo réalisée par Samy Tom, travailleur et membre de l'équipe communication de l'ESAT de Meximieux



Seine-Maritime

Escalo-thérapie

Depuis janvier 2025, le SESSAD de Dieppe propose un projet d'escalo-thérapie pour des enfants de 6 à 12 ans porteurs de troubles du neuro-développement. Encadrés par deux psychomotriciennes et un moniteur certifié, les jeunes s'initient chaque semaine à l'escalade, une activité aux multiples bienfaits physiques et mentaux.

Ce projet, né d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2024, vise à rendre le sport accessible aux enfants les plus éloignés des pratiques ordinaires, en particulier pour des raisons sociales. Soutenu par la Ville de Dieppe, le lycée Ango et le club d'escalade local, il s'inscrit dans une dynamique d'inclusion et d'innovation portée par la Fédération APAJH. ✨

Oise

École, inclusion et olympisme : un projet qui sensibilise dès la maternelle

Né d'un échange entre une éducatrice en activité physique adaptée de l'Établissement d'Accueil Médicalisé de Bailleul-sur-Thérain et sa sœur, professeure des écoles, le projet « École, inclusion et olympisme » vise à sensibiliser les enfants de maternelle au handicap à travers le prisme du sport et des valeurs olympiques.

Dix rencontres ont été organisées au fil de l'année 2024 avec des personnes en situation de handicap, permettant aux enfants de mieux comprendre la différence et de développer une citoyenneté inclusive. Le projet a culminé en fin d'année scolaire par une chorégraphie présentée devant les familles. ✨

Le podcast « Ensemble, on fait le point » revient plus en détails sur cette initiative



ENGAGER LA FÉDÉRATION POUR DE NOUVEAUX DÉFIS !



La Fédération APAJH doit relever de nombreux défis pour préparer l'avenir. Une nouvelle trajectoire d'organisation est tracée, soutenue par l'adoption de nouveaux statuts, afin de mieux répondre aux enjeux à venir.

Militants bénévoles et professionnels unissent leurs forces pour accompagner les jeunes et adultes en situation de handicap, et construire ensemble un avenir souhaitable, où les droits des personnes accompagnées seront toujours mieux reconnus et défendus.

De nouveaux statuts pour la Fédération

Lors du Congrès de 2023, la Fédération APAJH a engagé la révision de ses statuts pour les aligner sur les modèles du Conseil d'État. Les statuts adoptés en 2017, restés bloqués, ont été abandonnés début 2024. Un comité élargi, appuyé par des ateliers à Mandelieu-la-Napoule (Congrès 2024), a travaillé sur une nouvelle version, adoptée en Assemblée Générale Extraordinaire le 17 décembre 2024. Le texte voté est désormais entre les mains du Ministère de l'Intérieur. Zoom sur quelques points importants.

Préambule

Le mot « inclusif » a été ajouté pour préciser que le cadre de vie ordinaire doit accueillir les personnes en situation de handicap.

L'expression « suivant les règles du service public » a été ajoutée pour rappeler que l'action se fait dans le respect des valeurs de laïcité, visant la pleine reconnaissance humaine (égalité de dignité) et sociale (citoyenneté à part entière).

Reconnaissance d'utilité publique

À la demande du ministère de l'Intérieur, la phrase disant que la Fédération fait bénéficier ses membres de sa reconnaissance d'utilité publique a été retirée. En effet, même si la Fédération a ce statut, ses associations membres ne remplissent pas les conditions pour l'avoir aussi. Cela ne change rien au fonctionnement : la Fédération continuera de reverser exactement, au centime près, les dons reçus pour les associations départementales. Cette précision sera inscrite dans le règlement intérieur.

Agrément du Ministère de l'Éducation nationale

Il est désormais précisé que les associations membres peuvent, si elles le souhaitent, demander un agrément auprès du ministère de l'Éducation nationale. Cette formulation remplace l'ancienne, qui disait que la Fédération faisait bénéficier

ses membres de son propre agrément national – ce que le Ministère de l'Intérieur a demandé de modifier.

La Fédération

L'article 3 confirme que la Fédération se compose d'associations membres adhérentes à compétence départementale ou technique. D'autre part, pour répondre à la préoccupation de nos camarades de 3 départements bretons (Finistère, Côtes-d'Armor et Ille-et-Vilaine) dont les établissements en l'état actuel de leur particularité ne pouvaient s'appeler APAJH, une solution a été trouvée grâce à cette révision des statuts.

Composition du Conseil d'administration

L'article 7.1 décrit la composition du Conseil d'administration, qui reste organisée en deux collèges.

Collège 1 : composé de 27 membres issus des associations adhérentes APAJH, élus par l'Assemblée générale à bulletin secret.

Une nouveauté importante : il est désormais précisé qu'il faut veiller à la diversité des candidatures. Cette formulation remplace l'ancienne règle limitant à deux le nombre d'administrateurs par association.

Cette notion de diversité — exprimée par le comité de pilotage — encourage les associations à proposer des profils variés : parents d'enfants en situation de handicap



NOUVEAUX STATUTS
OBJECTIFS :
COHÉRENCE, LISIBILITÉ,
CONFORMITÉ JURIDIQUE

UN TEXTE QUI PASSE DE
34 À 21 ARTICLES,
MIEUX STRUCTURÉS
AVEC DES SOUS-ARTICLES

ou non, personnes en situation de handicap ou non, en activité ou non, et issus de différents milieux.

Collège 2 : regroupe 9 membres issus des associations APAJH d'outre-mer et territoires APAJH. Sa composition et son mode d'élection restent inchangés. L'objectif est de garantir également une diversité géographique.

Les règles de vote, la participation à distance, les délibérations électroniques, l'absence de rémunération et la prévention des conflits d'intérêts ont été clarifiées. *

Quel est le rôle des statuts d'une association ?

Les statuts définissent le cadre de vie et d'action d'une association. Ils précisent son nom, son objet, son fonctionnement, ainsi que les droits et devoirs de ses membres. Outil de gouvernance, ils organisent les rôles de chacun, fixent les règles de décision et permettent de prévenir les conflits. Obligatoires pour être déclarée légalement, une association ne peut fonctionner sereinement sans statuts clairs. Véritable boussole, ce texte fondateur garantit transparence, stabilité et cohérence au fil du temps.

* DE « RIEN POUR NOUS SANS NOUS »* À « RIEN SANS NOUS ».

Un engagement pour une gouvernance plus inclusive

Le 17 juin 2023 lors du Congrès de la Fédération APAJH à Lille était voté le texte « Choisir ma vie de citoyen, c'est mon droit, c'est ma liberté ».

Ce texte renforce l'engagement de l'APAJH pour l'autodétermination, plaçant ce principe au cœur de son action. Il vise à garantir aux personnes accompagnées un véritable pouvoir de décision, tant dans leur quotidien que dans la gouvernance associative.

L'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la gouvernance associative représente un enjeu majeur pour garantir leur implication dans les décisions qui les concernent. Le mouvement APAJH s'inscrit dans cette dynamique en promouvant l'autodétermination et la participation active des personnes en situation de handicap aux instances décisionnelles. Loin d'être un simple principe, cette démarche vise à renforcer la légitimité des décisions et à favoriser une société plus équitable. Il s'agit d'un enjeu démocratique et sociétal dont s'est emparé la Fédération APAJH en proposant une réflexion en commission.

L'autodétermination au cœur des décisions

L'inclusion de toutes et tous dans la gouvernance associative doit dépasser le stade du discours pour devenir une réalité concrète. L'objectif est de leur permettre d'exercer pleinement leur pouvoir de décision, en intégrant les conseils d'administration et autres instances stratégiques. Cette reconnaissance de leur rôle décisionnel constitue une avancée essentielle vers une démocratie plus participative.

Une gouvernance adaptée et accessible

La présence des personnes en situation de handicap dans la gouvernance associative nécessite des actions concrètes pour garantir leur participation effective.

Tout d'abord, leur représentation dans les instances décisionnelles est essentielle. En intégrant les Conseils d'administration en tant que membres actifs, elles peuvent pleinement exercer leur droit de regard et de décision sur les orientations des associations.

Ensuite, il est crucial de favoriser l'accès aux rôles à responsabilité. Encourager les personnes en situation de handicap à occuper des postes clés tels que la présidence, la vice-présidence ou la trésorerie permet de reconnaître leur expertise et de renforcer leur autonomie.

Enfin, pour garantir une participation équitable, il est nécessaire d'adapter les processus de gouvernance. Cela passe par la mise en place de documents en langage simplifié, la traduction en langue des signes ou encore la possibilité de participer à distance.

Ces leviers sont indispensables pour faire de la gouvernance inclusive une réalité et assurer que chaque voix soit entendue et prise en compte.

Valoriser les compétences et favoriser la formation

L'acquisition de compétences en gouvernance est essentielle pour permettre aux personnes en situation de handicap de jouer pleinement leur rôle.

La formation doit être accessible à tous, en abordant les enjeux de la gouvernance associative et les droits et responsabilités des membres. En parallèle, il est primordial de reconnaître et de valoriser l'expertise des personnes accompagnées par l'APAJH, en encourageant leur participation active et en facilitant leur montée en compétences.

Des bénéfices concrets pour les associations et la société

L'intégration des personnes en situation de handicap dans la gouvernance associative est un levier puissant pour renforcer la légitimité des décisions et garantir une représentativité plus juste. En apportant des perspectives diversifiées, elle enrichit les processus décisionnels et favorise une meilleure prise en compte des réalités vécues par chacun.

Au-delà de son impact sur la gouvernance, cette inclusion contribue à sensibiliser et à lutter contre les préjugés, facilitant ainsi une meilleure acceptation du handicap au sein de la société. Elle permet également de valoriser les talents et compétences des personnes en situation de handicap,

en leur offrant des opportunités d'engagement et de leadership.

Par ailleurs, en mettant en avant des modèles inspirants de participation citoyenne, elle démontre que le handicap n'est en aucun cas un frein à l'implication dans la vie associative. Enfin, une gouvernance plus inclusive accroît l'attractivité des associations auprès des partenaires financiers et institutionnels, renforçant ainsi leur impact et leur rayonnement.

Une transformation nécessaire

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans la gouvernance associative n'est pas seulement un engagement éthique, mais une véritable opportunité de transformation pour les associations et la société dans son ensemble. En favorisant la diversité, l'égalité et une meilleure cohésion interne, cette démarche contribue à bâtir un modèle de gouvernance plus représentatif, équitable et inclusif. *

* Déclaration de Madrid - 2002



* **SÉGUR DE LA SANTÉ, UNE ANNÉE 2024 EN DEUX TEMPS**

Crise du médico-social : en février, la Fédération APAJH tire la sonnette d'alarme

A lors que les professionnels du secteur médico-social espéraient des avancées concrètes en matière de rémunération, la Conférence salariale du 28 février 2024 a généré une grande déception. L'APAJH, qui représente plus de 14 000 salariés partout en France, alerte sur les conséquences graves d'une absence de revalorisation salariale.

Un secteur fragilisé, une reconnaissance qui se fait attendre

Réunissant syndicats et employeurs autour de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), cette conférence annuelle devait être l'occasion d'aborder les salaires dans le secteur médico-social non lucratif. Mais le refus de maintenir les enveloppes budgétaires allouées en 2023 pour les revalorisations salariales — en l'absence d'un accord syndical — a jeté un froid.

À cela s'ajoute le refus de valider la recommandation patronale formulée par la confédération AXESS, qui visait à corriger les inégalités créées par les mesures du Ségur de la Santé.

« *Le gouvernement poursuit une dynamique regrettable, amorcée il y a plus de trois ans avec le Ségur de la Santé, qui a laissé de côté tout un pan de professionnels pourtant essentiels* », déplore Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH.

Une situation qui empire avec l'inflation

Depuis la crise sanitaire, les tensions s'accumulent : épuisement des équipes, inflation galopante, difficultés de recrutement. Et pourtant, les professionnels du secteur médico-social associatif non lucratif ne voient toujours aucune revalorisation venir, malgré leur rôle crucial dans l'accompagnement des

personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

« *Le médico-social ne peut pas faire les frais des coupes budgétaires annoncées par Bercy* », alerte Jean-Christian Sovrano, directeur général de l'APAJH.

Un secteur clé pour l'inclusion sociale

Pour la Fédération APAJH, il s'agit d'un signal très préoccupant envoyé aux professionnels de terrain. Le risque ? Des vocations qui s'effondrent, des équipes qui se réduisent et des personnes vulnérables qui ne bénéficient plus d'un accompagnement adapté. *

* **Ce que nous faisons, c'est répondre à des besoins bien réels, avec des solutions sur mesure. Mais pour cela, il faut des professionnels formés, engagés, et surtout reconnus à leur juste valeur.**

Jean-Louis Garcia

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**
du 4 mars 2024



Le Ségur de la santé, c'est quoi ?

Le Ségur de la santé, c'est un grand plan lancé par le gouvernement en 2020, juste après la première vague de Covid-19.

Son but : améliorer le système de santé en France. Cela concernait surtout les hôpitaux et les soignants.

Parmi les mesures phares :

- Une revalorisation salariale pour de nombreux professionnels de santé (comme les infirmiers, aides-soignants, etc.).

- Des investissements dans les hôpitaux et les établissements de santé.

Mais tout le monde n'a pas été concerné... Les professionnels du secteur médico-social, comme ceux qui accompagnent les personnes en situation de handicap, ont été oubliés ou mis de côté. Résultat : de fortes inégalités de traitement entre des métiers pourtant tout aussi essentiels.

* SÉCUR POUR TOUS

Sécur pour tous : une victoire pour la reconnaissance de tous les professionnels

Après plusieurs années de mobilisation et de revendications pour un « Ségur pour tous », l'agrément permettant l'application de l'accord de branche a enfin été publié au Journal Officiel le 26 juin. Ce texte, signé le 4 juin par une majorité des organisations syndicales représentatives, marque une avancée majeure pour de nombreux professionnels restés jusqu'ici à l'écart des précédentes revalorisations.

Chaque jour, ce sont des milliers de professionnels qui œuvrent dans l'ombre pour faire vivre les structures : agents d'entretien, personnels administratifs, fonctions RH, comptabilité, logistique... Autant de métiers essentiels qui participent pleinement à l'accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie. Leur engagement au quotidien méritait d'être reconnu à sa juste valeur.

Cette publication vient donc réparer une injustice, celle des « oubliés du Ségur », écartés des revalorisations salariales précédentes malgré leur expertise et leur mobilisation sans faille.

Ce que prévoit l'accord

Une revalorisation de 183 euros nets par mois (soit 238 euros bruts) versée à l'ensemble des salariés de la branche, avec un effet rétroactif au 1er janvier 2024. Cette mesure marque une reconnaissance claire de la pluridisciplinarité indispensable dans l'accompagnement global proposé par les structures.

Cette avancée est une étape importante pour notre secteur, et une reconnaissance méritée pour tous les professionnels qui, chaque jour, rendent possible l'inclusion, l'accompagnement et la citoyenneté des personnes que nous soutenons.

Et les Entreprises Adaptées ?

À ce jour, les salariés des Entreprises Adaptées (EA), qui relèvent du Code du travail, ne sont pas concernés par cet accord. Toutefois, ce point fera l'objet de négociation sur les salaires afin d'envisager des mesures spécifiques pour ces structures. *

* **CYCLONE CHIDO**

Un dispositif d'urgence pour les équipes à Mayotte

Le cyclone Chido a frappé Mayotte de plein fouet le 14 décembre 2024, causant des pertes humaines et d'importants dégâts matériels. Face à cette catastrophe, la Fédération APAJH, engagée depuis de nombreuses années pour les droits des personnes en situation de handicap, se mobilise pour soutenir les mahorais et mettre en place un plan d'action adapté à l'urgence.

La violence du cyclone a laissé Mayotte dans une situation critique, avec des infrastructures détruites et des communications fortement perturbées. Jean-Louis Garcia, président de la Fédération APAJH, a rapidement exprimé son soutien aux habitants de l'île, en particulier aux personnes en situation de handicap et à leurs familles.

« Depuis ce week-end, nous ne pouvons que penser à nos concitoyens mahorais qui font face à une catastrophe naturelle, qui laisse aujourd'hui de graves séquelles autant humaines que matérielles. À titre personnel et en tant que président de la Fédération APAJH, j'apporte mon soutien total à toutes et tous, ainsi qu'aux 193 salariés de la Fédération sur place. »

Assurer la sécurité et maintenir le lien

Dans un contexte où les dégâts rendent les communications difficiles, la priorité de l'APAJH a été d'assurer la sécurité et la santé des personnes accompagnées, des bénévoles et des professionnels. Jean-Louis Garcia souligne l'ampleur du défi :

« Les dégâts colossaux ont rendu extrêmement difficiles les contacts par mail et téléphone. Le week-end du drame, nous étions tous impuissants face à cette situation. Nous avons réussi à échanger avec quelques professionnels et militants, mais nous avons dû attendre de nombreuses semaines pour être certains que tous les salariés des structures APAJH étaient sains et saufs. »

Reconstruire et accompagner sur le long terme

Au-delà de l'urgence, la Fédération APAJH en tant qu'employeur sur l'archipel s'engage durablement pour aider Mayotte à se relever.

« Nous sommes conscients que face à la désolation actuelle, il va nous falloir aider, réparer, reconstruire et accompagner les détreffés » ajoute le président de la Fédération.

Dans cette période difficile, la Fédération APAJH réaffirme son engagement aux côtés des mahorais et mobilise toute la force de son réseau pour soutenir les populations touchées.

L'entraide face à la désolation

Entre remise en l'état de leurs propres logements et mise en sécurité de leurs familles, les salariés ont vite pris la mesure de la situation, Jean-Louis Garcia, souligne un élan formidable, « je suis reconnaissant de la solidarité et la mobilisation des professionnels mahorais, investis pour prendre soin des plus démunis et remettre en état les locaux qui peuvent l'être ».





* **Nous remercions tous les salariés qui ont pris l'initiative de reprendre le travail quelques jours à peine après le cyclone, dans des conditions particulièrement difficiles, pour prendre des nouvelles et aller vers les personnes accompagnées, les familles, et leurs collègues, les aider dans leurs démarches d'hébergement, d'accès aux soins... Cela illustre bien l'engagement des équipes APAJH et l'entraide propre à la culture mahoraise.**

Bibi Echati Moussa
Directrice coordinatrice des structures de Mayotte

Se projeter vers l'avenir

Fin 2024, l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de Mayotte ont accordé à nouveau leur confiance à la Fédération et souhaité consolider l'accompagnement du handicap à Mayotte en autorisant la création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) de 40 places qui va se mettre en place pour le bassin de santé du grand Mamoudzou, et d'une résidence autonomie de 20 places à Mamoudzou pour accompagner les personnes en situation de handicap avançant en âge.

Après l'ouverture de la première Entreprise Adaptée de Mayotte (2022), la Fédération APAJH enrichit également le champ des possibles pour l'accompagnement dans l'emploi des mahorais en situation de handicap avec 50 places d'ESAT. Un dispositif qui sera réparti sur 5 sites, au cœur des 5 territoires de santé de l'île pour répondre aux besoins et attentes de chacune et chacun.

Ces nouvelles structures seront autant d'opportunités de postes pour des professionnels aux multiples expertises et la possibilité de prendre part à la reconstruction de Mayotte, tout en accompagnant davantage les mahorais en situation de handicap. *

Un mouvement solidaire

Avec le soutien de l'APAJH de La Réunion :

- 37 palettes de produits de première nécessité ont été envoyées à Mayotte après le cyclone. Face à l'extrême dénuement, elles ont été distribuées à l'ensemble de la population.
- Une cellule d'appel, en lien avec trois stagiaires de l'EMAP, a permis de communiquer rapidement avec les familles en shimaoré.

De nombreux militants, salariés, associations APAJH et Comité Social Économique (CSE) ont contribué à une cagnotte interne, réunissant plus de 139 775 € au 28 avril 2025. Ces fonds permettent d'acheminer l'aide nécessaire aux salariés ainsi que de financer les mesures de soutien.



* **CAP ORGANISATION**

Pourquoi repenser l'organisation d'une Fédération du médico-social ?

Le secteur médico-social évolue à grande vitesse. Entre transformation numérique, nouvelles attentes des personnes accompagnées, évolutions législatives ou encore dynamiques locales, les fédérations doivent s'adapter pour rester agiles et efficaces. Dans ce contexte l'APAJH, acteur majeur de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, a engagé une réflexion en profondeur sur son organisation.

Depuis la fin des années 2000, l'APAJH connaît une forte croissance. Mais son modèle organisationnel, basé sur une structure hiérarchique classique, ne répond plus aux exigences d'aujourd'hui. Il devient nécessaire de penser autrement, en mobilisant tous les niveaux de la chaîne de valeur : siège, territoires, établissements.

Une réponse simple : le changement

Pour accompagner cette transformation, l'APAJH a fait appel au cabinet de conseil Weliom, spécialisé dans les démarches participatives. Leur mission : cartographier l'ensemble des processus internes, du pilotage stratégique aux actions de terrain, afin d'identifier les points de blocage et

d'optimiser les échanges d'information.

- >> **La continuité** : s'appuyer sur les travaux existants pour ne pas repartir de zéro.
- >> **L'approche processus** : clarifier les rôles et fluidifier les interactions entre les différentes équipes.
- >> **La co-construction** : impliquer les collaborateurs de tous les niveaux dans la définition de l'organisation cible.

L'objectif ? Une APAJH plus performante, plus claire dans son fonctionnement, capable d'apporter des réponses concrètes aux besoins des personnes accompagnées, tout en restant ouverte à l'innovation. *

Cap Organisation passe à l'action !

En octobre 2022, le Conseil d'administration a voté le lancement d'une réflexion nationale afin de revoir les processus de l'organisation gestionnaire. L'objectif principal de cette démarche est de permettre « une gestion plus moderne favorisant l'innovation, le pouvoir d'agir des directions et des professionnels pour un accompagnement qui réponde aux attentes et besoins des jeunes et adultes en situation de handicap accompagnés par les structures gérées directement par la Fédération APAJH, ainsi que leurs proches aidants ».

Quatre piliers pour accompagner la gestion du quotidien

DIRECTEURS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES
RESPONSABILISATION ACCRUE

LES PÔLES ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX
RENFORCEMENT

DIRECTEURS TERRITORIAUX
EXTENSION DE LEUR RÔLE

LE SIÈGE
RENFORCEMENT DES FONCTIONS DE SERVICE, DE CONTRÔLE ET D'ANIMATION DE RÉSEAU

Les enjeux principaux sont de réorganiser la chaîne de valeur entre les trois niveaux d'organisation en attribuant à chacun une mission claire et un niveau de délégation adapté. Il s'agit également de structurer les échanges en définissant les données à partager et les outils à utiliser pour optimiser la coordination et l'efficacité.

La chaîne de valeur regroupe les étapes clés de création d'un produit ou service, de sa conception à sa livraison, en apportant une valeur ajoutée à chaque phase.



Les points notables de la dynamique de **Cap Organisation** sont :

- >> une **évolution et une diversification des réponses d'accompagnement** qui répondent aux attentes et besoins des personnes accompagnées
- >> le **pouvoir d'agir** des personnes accompagnées et des collaborateurs
- >> l'**innovation** au sein des bassins de vie, au plus près des réalités locales
- >> la **coopération** des divers acteurs sur le terrain
- >> des **circuits courts de décision** pour augmenter la capacité d'agir
- >> la **fluidité des échanges** entre les établissements, les pôles administratifs des territoires de gestion et le siège national

Cartographie en 13 macroprocessus et 21 processus

21 processus impliquant des collaborateurs à chaque niveau (siège, territoires, établissements) ont permis de définir l'organisation cible en intégrant tous les enjeux opérationnels de la Fédération. La répartition des responsabilités (Réalisateur, Approbateur, Consulté,

Informé) a été analysée, ainsi que la priorisation des actions et la structuration d'un portefeuille d'actions pour optimiser la mise en œuvre.

La dynamique se poursuit

Une fois les ateliers terminés, la dynamique continue avec une trajectoire qui évolue en plans d'actions. Ce qui est nécessaire à la mise en œuvre de l'organisation cible a été identifié, priorisé et planifié de manière échelonnée, à partir du 4^e trimestre 2024 jusqu'à fin 2026.

En 2024, plusieurs actions concrètes concernant les enjeux de l'attractivité de nos métiers ont été élaborées de façon participative notamment en termes de recrutement, d'accueil et d'intégration des nouveaux collaborateurs ou de cooptation. *

Qu'est-ce qu'un macroprocessus ?

Un macroprocessus regroupe plusieurs processus liés qui contribuent à un même objectif stratégique. Il offre une vision globale des activités et de leur efficacité. Par exemple, la gestion des ressources humaines peut inclure les processus : recrutement, formation, bien-être au travail et paie.

* POLITIQUE RH

Attractivité, intégration et dialogue Social

La Direction des Ressources Humaines (DRH) de la Fédération décline une politique RH en cohérence avec les valeurs associatives et les enjeux du secteur médico-social.

En 2024, trois axes stratégiques ont guidé ces actions : l'attractivité des métiers, l'intégration des nouveaux collaborateurs et le dialogue social.

Attirer et fidéliser : l'enjeu de l'attractivité des métiers

Dans un contexte de tensions en matière de recrutement, la Fédération a déployé un plan ambitieux pour rendre ses métiers plus attractifs. Trois initiatives majeures ont été mises en place :

- Marketing RH : renforcer la marque employeur afin d'attirer des talents.
- Intégration : mettre en place des actions pour améliorer l'accueil et la fidélisation des nouveaux collaborateurs.
- Cooptation : favoriser le recrutement par recommandation des salariés.

Ces travaux, réalisés en concertation avec les équipes terrain, ont mobilisé plus de 90 collaborateurs, illustrant un engagement fort pour transformer durablement les pratiques de recrutement et d'intégration.

Un dialogue social dynamique et constructif

L'année 2024 a été marquée par un dialogue social intense avec les instances représentatives du personnel.

Plusieurs thématiques majeures ont fait l'objet de discussions et de négociations, notamment :

- La clause de «revoyure» de l'accord sur le temps de travail : une réévaluation des pratiques pour garantir un meilleur équilibre entre contraintes organisationnelles et bien-être des salariés.
- Le pouvoir d'achat : une réflexion collective sur la rémunération afin d'assurer une reconnaissance équitable

PRES DE 5 100 COLLABORATEURS

À LA FIN DE L'ANNÉE 2024

DONT **350 NOUVEAUX**

ISSUS DES REPRISES DE L'ADSM
ET DES STRUCTURES
APAJH DU CALVADOS

des salariés tout en maintenant les équilibres économiques.

- La renégociation des périmètres des CSE : une démarche visant à optimiser la représentation des salariés et améliorer la qualité du dialogue social.

Cap Organisation : structurer la croissance

L'initiative CAP Organisation, lancée en 2022, a poursuivi son déploiement en 2024 pour adapter l'organisation de la Fédération à son expansion. Plusieurs chantiers ont été menés autour du bien-être au travail, du recrutement, de la paie et de la gestion administrative. La redéfinition des délégations des directions d'établissement et l'actualisation des fiches métiers des fonctions supports ont été des avancées déterminantes de l'année. *

Cap Organisation
En savoir plus pages 60 et 61

Garantir l'égalité professionnelle Femme/Homme

Toutes les entreprises d'au moins 50 salariés doivent publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. À l'APAJH, en 2024, cet index est de 99 points sur 100.

* **MANAGEMENT**

Un séminaire sous le signe de la durabilité et de la solidarité

Du 3 au 5 décembre 2024, à Versailles, la Fédération APAJH a réuni ses directrices et directeurs pour un séminaire axé sur un enjeu essentiel : un accompagnement médico-social soutenable et solidaire.

À travers des échanges, des conférences et des ateliers, les participants ont été invités à repenser leurs pratiques face aux défis environnementaux et sociaux actuels.

Un programme engagé

Le séminaire s'est tenu dans les Yvelines, l'occasion d'une présentation de l'association APAJH des Yvelines par son président, Alec de Guillenchmidt. L'après-midi a été consacré à une revue des projets structurants en cours, abordant des thématiques essentielles telles que la gouvernance et les travaux de Cap Organisation, les systèmes d'information et le pilotage des projets SI ou la politique handicap RH.

Le mercredi 4 décembre a mis l'accent sur les enjeux environnementaux avec **une table ronde sur le respect de l'environnement et la préservation des ressources dans le secteur médico-social**. Cette session a accueilli des experts tels qu'Alain Mazaud, climatologue au Laboratoire des Sciences et du Climat et de l'Environnement, Baptiste Verneuil, chargé de projet Santé Énergie Climat au sein de The Shift Project, Laure-Marine Jeannel, directrice du développement durable pour le groupe VYV, Camille Devroedt, experte immobilier et développement durable pour l'ANAP et Olivier Paul, directeur du financement de l'offre à la CNSA.

Une session dédiée aux réalisations en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au sein de l'APAJH a clôturé la matinée.

L'après-midi, les participants ont pris part à un **atelier collaboratif de sensibilisation aux enjeux climatiques** : la Fresque du Climat.



Cette sensibilisation se fonde sur les données issues des rapports scientifiques du GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, dont les recommandations orientent les décisions politiques et économiques à l'échelle mondiale. En équipe, chacun a pu comprendre le fonctionnement, l'ampleur et la complexité des enjeux liés au dérèglement climatique.

* **«Le secteur du handicap et plus largement du médico-social a un rôle à jouer pour proposer un futur souhaitable pour les personnes qu'il accompagne, les professionnels et l'ensemble des partenaires du quotidien.»**

Jean-Christian Sovrano
Directeur général de la Fédération

Un engagement renforcé pour une organisation inclusive

Le jeudi 5 décembre, le séminaire a abordé un enjeu majeur pour garantir un environnement de travail serein : la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Après les retours d'expérience de la Fresque du Climat, les participants ont assisté à une session interactive animée par la compagnie Co. théâtre. À travers des saynètes percutantes, deux comédiens ont interpellé les directrices et directeurs présents, illustrant des situations du quotidien où les violences sexistes et sexuelles peuvent passer inaperçues. Une remarque déplacée, une collègue visiblement mal à l'aise, un humour douteux : autant de signaux faibles qu'il est essentiel de reconnaître pour prévenir ces comportements et assurer une qualité de vie au travail exemplaire.

Vers un avenir durable et inclusif

En mettant au cœur de ses débats la transition écologique et la responsabilité sociétale, la Fédération APAJH a réaffirmé son engagement pour un accompagnement médico-social soucieux de l'environnement et du bien-être des personnes accompagnées. Ce séminaire a été un temps fort pour impulser des actions concrètes et adaptées aux défis de demain. ✨

✨ **«Il est essentiel que ces trois jours d'échanges et de réflexion sur la construction d'un avenir plus solidaire et responsable pour le secteur médico-social s'inscrivent dans la continuité, afin de résonner pleinement avec le Projet Associatif 2025-2030.»**

Jean-Christian Sovrano
Directeur général



* **DIRECTION RECHERCHES DÉVELOPPEMENT QUALITÉ (DRDQ)**

Qualité, innovation et inclusion, une Direction engagée

La Direction Recherches Développement Qualité (DRDQ) joue un rôle central au sein de la Fédération APAJH. Elle s'articule autour de quatre grandes missions :

- Apporter un **appui technique** en soutien du plaidoyer politique et de la définition d'une stratégie d'adaptation aux attentes des personnes.
- Promouvoir des **accompagnements innovants** et l'usage du numérique en santé.
- Animer la **démarche d'amélioration continue de la qualité**.
- Accompagner le **développement et l'enrichissement de l'offre médico-sociale**.

5 TYPES DE PRESTATIONS

CONDUITE DE PROJET
ANIMATION DE RÉSEAUX
CONSEIL ET FORMATION
ACCOMPAGNEMENT ET OUTILLAGE
CONFORMITÉ ET QUALITÉ

La DRDQ pilote un processus appelé « Animer l'amélioration continue » pour l'ensemble de la Fédération APAJH et contribue activement aux processus « Transformer et développer une offre de service innovante » et « Optimiser les systèmes d'information ».

Une démarche qualité et d'amélioration continue

L'année a été marquée par la poursuite de la certification ISO 9001 au sein du groupe et l'accompagnement des structures dans leur démarche qualité. Le déploiement du système d'information qualité BlueKanGo s'est poursuivi avec le développement de nouvelles fonctionnalités pour optimiser les processus internes.

Les établissements ont également été accompagnés dans l'évaluation HAS et l'analyse des rapports d'évaluation. Pour répondre aux exigences de la loi 2002-2, des outils conformes et accessibles ont été conçus, facilitant la mise en œuvre des audits internes croisés.

Développement de l'offre et accessibilité de l'information

Dans une optique d'évolution et d'adaptation de l'offre, plusieurs sessions de formation ont été organisées à destination des directions d'établissements. L'accessibilité de l'information a également été renforcée avec la structuration du développement du Facile A Lire et à Comprendre (FALC), la mise en place d'une formation dédiée et la création d'un jeu pédagogique innovant, le Falcquiz.

Le soutien aux pratiques inclusives a aussi pris la forme de nouveaux partenariats, notamment avec HandiSport et une réflexion sur une convention avec HandiDanse Adaptée Inclusive. Une formation spécifique à l'autodétermination a par ailleurs été développée pour favoriser l'appropriation de ce concept clé au sein du réseau APAJH.

Innovation et déploiement du numérique en santé

L'innovation a occupé une place centrale en 2024 avec l'accompagnement du développement à Mayotte, où trois nouvelles structures (EAM, Résidence autonomie et ESAT) ont été obtenues. En Seine-Saint-Denis, deux nouveaux dispositifs ont vu le jour : le PIAL renforcé/EMASco et le DAR, dont l'ouverture a eu lieu pour la rentrée scolaire.

Le numérique a également été au cœur des actions avec le déploiement d'un dossier unique informatisé dans tous les établissements de la Fédération, en métropole comme à Mayotte. Deux recherches-actions ont été finalisées, portant respectivement sur la participation à la gouvernance et sur le projet personnalisé d'accompagnement.

Insertion et accompagnement en milieu pénitentiaire

L'année 2024 a également vu une avancée significative du travail en milieu pénitentiaire. Six sites d'ESAT et d'Entreprises Adaptées (EA) sont aujourd'hui actifs (Ensisheim, Châteauroux, Poissy, Caen, Saint-Quentin-Fallavier, Val-de-Reuil). En perspective, un nouveau projet à Béziers dans le cadre de la convention avec le Ministère de la Justice.

L'engagement pour l'insertion a été renforcé avec le déploiement d'un partenariat national pour développer le Travail d'Intérêt Général (TIG) et les actions de prévention contre la récidive. En décembre 2024, un séminaire inédit, « Le pouvoir d'agir en détention », a approfondi ces questions.

Un appui technique au service du plaidoyer

Enfin, la DRDQ a poursuivi ses missions de soutien au plaidoyer politique, notamment en organisant une Journée des Professionnels sur l'École inclusive, le 9 avril 2024 à Nice. Elle a également contribué aux travaux des groupes thématiques nationaux sur l'autodétermination, l'avancée en âge des personnes en situation de handicap et l'autisme.

L'année a été marquée par une participation active aux commissions du CNCPH* (Accessibilité, Éducation, Emploi, Santé et Bien-être) et au comité de suivi des actions de soutien aux aidants de personnes polyhandicapées.

Avec ces nombreuses actions, la DRDQ continue de renforcer l'engagement de la Fédération pour une société plus inclusive et innovante.*

* Conseil national consultatif des personnes handicapées



L'accompagnement au développement

En 2024, la Fédération a répondu à 48 sollicitations, incluant des appels à projets, des candidatures, des appels à manifestation d'intérêt et des demandes d'Extension Non Importante (ENI).

Ces réponses sont élaborées par les professionnels des territoires en lien avec les équipes de la DRDQ lorsque cela est nécessaire. 28 projets ont été retenus pour l'année 2024. À ce jour, 8 projets n'ont pas été retenus et 15 attendent une réponse.

Francilien

- **Inclus'IF 2023** (plan 50000 solutions) extension 94 : Projet d'extension d'une équipe mobile d'appui à la scolarisation : SESSAD IEM (94).
- Création d'un **SESSAD Pro** déficience visuelle - extension du SESSAD (92 -Suresnes)
- **Projet d'appui au développement de la pratique sportive** IEM La Passerelle (94) et ESAT/EA Alter Ego (92)
- **Extension** de 3 places de CAJM polyhandicap - FAM Batignolles (92)
- **SAMSAH** de 15 places polyhandicap et grande dépendance en file active FAM Batignolles (75)
- **Pratique sportive** ESMS PH - MAS de Bonneuil (94)

Mayotte

- Création d'une **résidence autonomie** de 20 places
- **Création** d'un Établissement d'Accueil Médicalisé (EAM) de 40 places

- Dispositif **Bien Manger et Bouger** 2024
- **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** 2024 pour la création d'un Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de 50 places dans le cadre de 50 000 solutions

Grand Est

- **FDV FM Romilly** : déploiement de 2 places d'accueil de jour FAM (10)
- **CLACT : Appel à candidatures régional** « Contrats locaux d'amélioration des conditions de travail » FAM 52, CMPP 52, SESSAD 55, DASA 52, ESAT 52
- **CMPP 52 : Création** PCO 7-12 ans
- **Extension** de la capacité de 20 places en placement éducatif à domicile (PEAD) simple et la création de 20 places en placement éducatif à domicile (PEAD) renforcé sur le site de Langres (52)
- **Création de 20 places en placement éducatif à domicile (PEAD)** renforcé pour le site de Wassy (52)

Grand Nord

- **Extension** 3 places MAS Château-Thierry (02)
- **AC Nouvelles technologies** au service des ESMS - EAM Bailleul sur Thérain (60)
- **Extension** de 500 actes du CMPP d'Amiens (80)

Grand Ouest

- **Soutien** aux projets d'action culturelle (SESSAD Le Havre) (76)
- **Inclusion et Prévention** de l'isolement social (AEJ du Grand-Quevilly) (76)
- **L'escalade : recherche d'un bien-être** physique et mental « S'élever pour améliorer la confiance en soi et la motricité » (76)
- **Création** d'une EA au sein du centre de détention de Val-de-Reuil (27)
- **Activité Physique et promotion de la santé** des personnes accueillies en ESMS

Grand Sud-Ouest

- **Extension** de capacité 15 places d'EHPAD et de 8 places d'Accueil de Jour sur l'EHPAD le Bosquet (64)
- **Obtention** de 12 places de PASA sur l'EHPAD le Bosquet (64)
- **Création** de 25 places de Résidence Autonomie dans le département du Gers à Riscle (32)
- **Extension** Non Importante de 8 places pour le SESSAD Les Cazelles (46) suite à AMI 50000 solutions

Rhodanien

- **Création** d'une UEMA dans le département de l'Ain (01) - Circonscription de Villars-les-Dombes . *

* **ACCÈS À L'INFORMATION, LE FALC**

Comprendre, c'est pouvoir agir : L'APAJH veille à l'accessibilité

Le FALC - Facile À Lire et à Comprendre - est une méthode de rédaction et d'illustration qui rend les documents accessibles à toutes et tous, y compris aux personnes en situation de handicap. Il permet à chacun de mieux comprendre son environnement, de s'informer librement, et de faire des choix en accord avec ses valeurs. L'APAJH s'engage fortement pour développer et promouvoir cet outil partout en France.

Des groupes d'experts FALC sur tout le territoire

Pour qu'un document soit reconnu comme FALC, il doit être validé par au moins une personne en situation de handicap. C'est pourquoi l'APAJH a mis en place des groupes d'experts composés de personnes accompagnées et de professionnels formés à la méthode. Traduction, relecture, conseil, certification... ces groupes interviennent dans des ESAT, Entreprises Adaptées, plateformes d'accompagnement et aussi en milieu pénitentiaire. Ils valorisent les compétences des personnes et participent à leur autodétermination à travers la communication.

Un groupe dédié au siège de la Fédération

Au siège de l'APAJH, une équipe pluridisciplinaire formée au FALC se charge des demandes internes. Chaque document est relu, ajusté si nécessaire, puis transmis à un groupe d'experts pour validation. Une fois finalisé, il est partagé avec le réseau. Depuis mars 2024, une diffusion trimestrielle des documents traduits est prévue. Les dernières propositions en FALC ? Le « violentomètre », un outil essentiel pour repérer les situations de violence, ou encore un document réalisé afin d'expliquer le principe de laïcité et les règles à adopter pour vivre ensemble dans une société plus juste, solidaire et laïque.

Des livres aussi en FALC !

Le FALC s'invite aussi dans la littérature grâce à la maison d'édition Kiléma, lauréate des Trophées APAJH 2022. Elle adapte des romans célèbres comme Dracula de Bram Stoker ou Les Petites Reines de Clémentine Beauvais. L'APAJH a acquis ces ouvrages pour les diffuser auprès de ses associations départementales et dans ses établissements. Une belle manière de rendre l'art et la culture accessibles à toutes et tous. *

EN COURS DE DÉVELOPPEMENT UN SITE INTERNET DÉDIÉ

- DOCUMENTS RÉALISÉS EN FALC,
- CONSEILS PRATIQUES
- ACCÈS DIRECT AUX GROUPES D'EXPERTS FALC DU RÉSEAU.



FALCQUIZ, COMMENT Y JOUER ?

Quelles sont les règles du jeu FALCquiz ?

Une vidéo explique tout !



* ACCOMPAGNEMENT

Ethique et bientraitance

La mission Ethique et bientraitance est désormais rattachée à la Direction Recherche Développement et Qualité.



Portée par une volonté de renforcement des pratiques éthiques, elle repose sur trois axes majeurs : l'implantation des Comités Locaux d'Éthique (CLÉ), la diffusion d'une culture de la bientraitance et l'accompagnement des travaux du Haut Conseil Pédagogique et Scientifique (HCPS).

Les Comités Locaux d'Éthique : un déploiement progressif

Initié en 2023, chaque Comité Local d'Éthique ou CLÉ est un espace d'échanges et de débats pour éclairer les dilemmes du quotidien. Le déploiement des CLÉ s'est poursuivi en 2024 avec 30 comités recensés à ce jour.

Deux temps forts ont marqué l'activité des CLÉ cette année :

- **Rencontre des animateurs** : une journée d'échanges au siège a réuni 19 animateurs représentant 14 comités. Cet événement a permis le partage des expériences et d'explorer de nouvelles approches de réflexion éthique.
- **Formation des nouveaux animateurs** : une session intensive de trois jours a été organisée, couvrant les fondamentaux de l'éthique, des mises en situation et plusieurs méthodes d'analyse. 23 professionnels ont été formés, couvrant 12 comités.

Par ailleurs, plusieurs sollicitations extérieures ont confirmé l'intérêt pour ce modèle, notamment de la part d'associations APAJH et d'autres partenaires institutionnels.

Promouvoir une culture de la bientraitance

Dans une démarche de sensibilisation, la stratégie Bientraitance de la Fédération a été diffusée à l'ensemble des établissements et structures sous gestion nationale. Une formation spécifique, intitulée « Bientraitance, autodétermination et éthique », a également été dispensée pour renforcer les connaissances et les pratiques des professionnels.

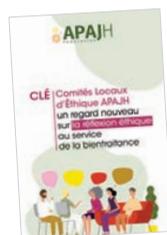
Réflexion et recherche

En 2024, le Haut Conseil Pédagogique et Scientifique de la Fédération APAJH a organisé sept réunions abordant des thématiques majeures telles que l'École inclusive, la dignité et la santé mentale. Ces rencontres ont permis d'approfondir la réflexion et d'orienter les futures actions de la mission éthique.

Avec un déploiement en progression et une reconnaissance croissante des initiatives mises en place, la mission éthique et bientraitance entend poursuivre ses efforts en 2025 pour renforcer l'engagement éthique au sein du réseau APAJH. *

30 COMITÉS LOCAUX D'ÉTHIQUE
EN PLACE

23 PROFESSIONNELS
FORMÉS



En savoir plus



* SERVICE ACCOMPAGNEMENT ET LOISIRS

L'évasion pour tous avec les séjours adaptés !

APAJH organise des séjours adaptés partout en France, et en Europe, à toutes les saisons. C'est le droit de chacun de disposer d'un temps pour se créer des souvenirs, faire des nouvelles expériences et découvrir de nouveaux lieux, tout en proposant du répit pour les proches aidants. Aussi, toujours dans une démarche d'autodétermination, les vacanciers peuvent profiter pleinement de leurs vacances, en été ou même en hiver.

**27 SÉJOURS
812 VACANCIERS**

**DES SÉJOURS QUI S'ADAPTENT
À L'AUTONOMIE DES VACANCIERS**



Un organisme qui répond à une forte demande de séjours adaptés

Partir en vacances, ce n'est pas seulement l'été ! En 2024, le Service Accompagnement et Loisirs a proposé des séjours pour toutes les saisons, y compris lors des fêtes de fin d'année. 50 vacanciers ont ainsi pu découvrir les marchés de Noël de Vienne en Autriche, ou la Bretagne et les Sables d'Olonne ! *

« Un p'tit truc en plus », le succès dans les cinémas et dans les séjours APAJH !

Dans cette comédie mise en scène par l'humoriste et acteur Artus, des personnes en situation de handicap vivent des aventures lors d'un séjour adapté. Gros coup de projecteur sur les vacances pour tous, un des combats de l'APAJH depuis sa création !

Plus de 11 millions de Français ont vu « Un p'tit truc en plus », qui raconte sur le ton de la comédie le quotidien des séjours adaptés, du point de vue des personnes accompagnées et de ceux qui les accompagnent lors de ce temps de répit et de loisirs, les animateurs et directeurs de séjour.

De quoi susciter des vocations ! Le film a eu un impact sur certains qui ont voulu s'engager en tant qu'animateurs. Un phénomène mis en valeur par les médias, auxquels l'APAJH a répondu.



Nos animateurs nous livrent leurs impressions sur « Un p'tit truc en plus » !



* **FORMER TOUS LES PUBLICS**

Adaptation, sens du service, et transversalité, les piliers de l'Organisme de formation

En 2024, l'Organisme de Formation (OdF) de la Fédération APAJH poursuit son développement avec un mot d'ordre clair : innover et élargir les publics bénéficiaires.

Plusieurs formations ciblées et innovantes ont vu le jour ou se sont renforcées :

- Des modules conçus pour les personnes en situation de handicap,
- Du coaching dédié aux cadres,
- Des formations spécifiques pour les professionnels de la protection de l'enfance.

Au service du réseau

L'année a également été marquée par un renforcement de la communication interne et externe. Des outils variés (questionnaires, dépliants, sondages...) ont permis de garder un lien régulier avec le réseau, tandis que la présence renforcée sur LinkedIn et sur notre site web a contribué à diffuser plus largement les actualités et les actions de l'organisme.

Actions de terrain fortes et concrètes

Parmi les moments phares de l'année :

- Trois formatrices ont été envoyées en Guyane, à Remire-Montjoly, pour animer neuf sessions de formation auprès des professionnels de l'Association APAJH de Guyane.
- Le déploiement de la formation Premiers Secours en Santé Mentale, essentielle pour mieux repérer et accompagner les troubles psychiques dès les premiers signes.

Lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes

Un programme de formation a été lancé pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs et des personnes accompagnées en lien étroit avec la direction générale, la DRH et la référente

nationale sur ces questions. Les directrices et directeurs d'établissement ont été les premiers formés en décembre 2024, avec une intervention marquante de Co.Théâtre, mêlant théâtre interactif et prise de conscience des signaux faibles en entreprise. *

* **«Nous élargissons nos actions hors APAJH via de nouveaux partenariats (associations, collectivités), tout en restant attachés à des projets de qualité, co-construits avec notre réseau de proximité. Notre présence terrain et notre approche transversale entretiennent une confiance précieuse.»**

Sabrina MARZELLA
Responsable de l'Organisme

Reconnaissance de notre qualité

L'obtention de la certification **Qualiopi** en 2024 a validé nos engagements en matière de **qualité et d'amélioration continue**. Une étape importante pour la reconnaissance institutionnelle du travail mené.

EN 2024,
211 SESSIONS DE FORMATION
2900 STAGIAIRES FORMÉS

56 HEURES DE FORMATIONS DISPENSÉES
DANS LE CADRE DE LA CONVENTION AVEC
LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DEUX NOUVELLES VILLES, VILLEPREUX ET
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, ONT FORMÉ LEURS
ANIMATEURS ET DIRECTEURS DE CENTRES
DE LOISIRS **POUR MIEUX ACCUEILLIR LES
ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Retrouver
le compte
LinkedIn



* **DIRECTION FINANCIÈRE**

Une année 2024 marquée par l'intensité et la fiabilité financière

L'année 2024 a été particulièrement dynamique pour la Direction Financière, dans un contexte économique exigeant marqué par une inflation toujours présente. Malgré ce cadre contraint, l'activité des établissements et services en gestion nationale a connu une relance significative, portée par une politique d'investissement et de développement ambitieuse.

La direction a formalisé son projet de service en décembre 2022. Elle réalise quatre missions et cinq ensembles de prestations au service de la gouvernance militante fédérale, des associations adhérentes et des établissements en gestion nationale.

Une stratégie d'investissement à long terme

La mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement 2024-2028 illustre une volonté forte d'inscrire les projets dans la durée. L'approche évolue : les investissements ne sont plus pensés établissement par établissement, mais à l'échelle de plateformes regroupant plusieurs entités. Cette mutualisation marque une étape importante dans la construction d'une stratégie fédérale cohérente et durable.

Une stratégie d'investissement à long terme

Tout au long de l'année, la Direction Financière a assuré le pilotage des opérations financières au sein des établissements, des services et du siège fédéral. Cette mission a été amplifiée par :

- L'arrivée de nouveaux établissements dans le périmètre de gestion,
- De nombreux changements d'équipes (directions, comptables, chargés de paie) dans les structures existantes.

Ces évolutions ont généré une hausse significative de la charge d'activité : instruction de projets, habilitations, accompagnement terrain, structuration des

fonctions support... Un accompagnement essentiel dans un contexte d'élargissement du périmètre national.

Une reconnaissance financière confirmée

La Banque de France a confirmé la solidité financière de la Fédération en attribuant une **note B1** (nouvelle échelle, équivalente à l'ancienne B3+). Cette cotation témoigne d'une **très forte capacité à honorer ses engagements**, fruit d'une gestion rigoureuse et sécurisée des ressources. *

- * **Signal de fiabilité financière adressé aux banques, partenaires et autorités publiques. B1 (Solvabilité excellente +)**

2024 a également vu l'intégration de nouvelles structures, notamment dans le Calvados et à Mayotte (Association pour les Déficiants Sensoriels - ADSM). Ces établissements ont fait l'objet d'un accompagnement dédié pour faciliter leur intégration aux standards administratifs, comptables et financiers de la Fédération.

* **HANDICAP ASSISTANCE**

Handicap Assistance, un service d'information et d'accompagnement juridique accessible à tous

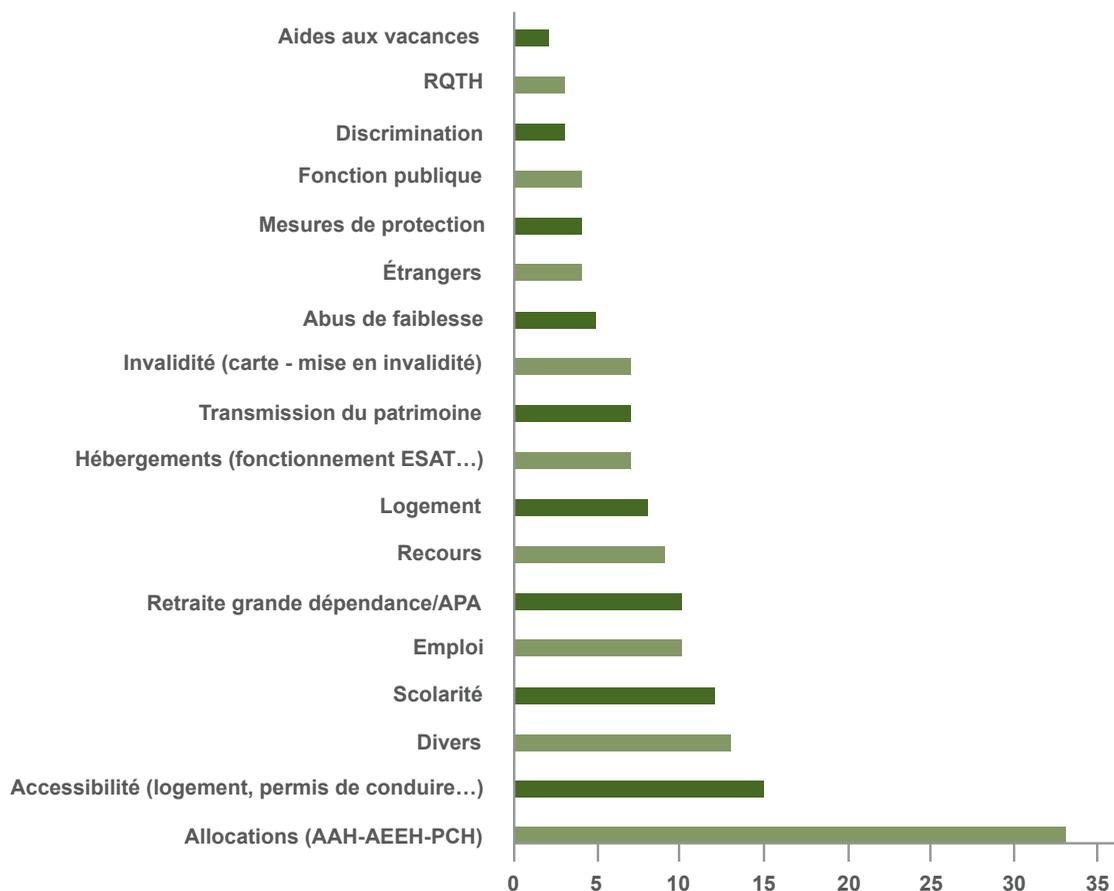
Depuis 2002, le service Handicap Assistance propose une assistance juridique à distance sur le droit du handicap (allocations, prestations, procédures MDPH...).

Droits des personnes, aides financières et techniques, maintien à domicile... Une permanence téléphonique est assurée les lundis et jeudis matin (9h30-12h). Accessible à tous sans adhésion, le service est joignable au **01 44 10 81 50** et en ligne sur le site de la Fédération APAJH (rubrique « Posez votre question »).

561
CONSULTATIONS
PERSONNALISÉES
EN 2024

97 %
DES PERSONNES
TROUVENT
LE CONTENU
DES RÉPONSES
PERTINENTES

Il élabore également des documents d'information et mène des actions de conseil en lien avec l'actualité juridique du handicap.



Thèmes traités en 2024 par Handicap Assistance

* **SERVICE PRÉVOYANCE**

Anticiper et rassurer

Le service prévoyance est destiné aux adhérents APAJH.

Dans le cadre de sa mission principale qui est d'assurer un meilleur avenir financier aux bénéficiaires en situation de handicap, le service écoute et conseille les familles ainsi que ses partenaires en matière de prévoyance.

Débuté dans les années 70, le service n'offre plus la possibilité de souscrire un

contrat de prévoyance mais gère et assiste les assurés des contrats en cours.

Au décès, le service apporte son expertise et son soutien pour la mise en place de la rente, du capital ou accompagne pour le rachat d'un contrat d'assurance-vie. *

4 ACTIVITÉS AU CŒUR DU SERVICE

- GESTION DES CONTRATS,
- CONTRÔLE FINANCIER,
- SUIVI RÉGLEMENTAIRE,
- CONSEIL AUX BÉNÉFICIAIRES.

280 CONTRATS DE PRÉVOYANCE

GÉRÉS AU 31/12/2024



* **SUPPORT AU RÉSEAU APAJH**

Conseil, formation et veille du service juridique

Dans un environnement où les questions juridiques sont omniprésentes, le service juridique de la Fédération APAJH assure un accompagnement préventif, jouant ainsi un rôle déterminant dans la sécurisation des pratiques et la prévention des risques juridiques.

Ce service intervient à l'échelle nationale et répond aux sollicitations du Conseil d'administration, des associations fédérées, et des structures gérées par la Fédération.

Des missions variées et stratégiques

>> Conseil et accompagnement quotidien :

Il intervient notamment en droit social, apportant un soutien aux directions territoriales et aux responsables RH.

>> Formation continue :

Depuis 2020, une formation sur «les fondamentaux du droit du travail» a été mise en place pour homogénéiser les pratiques et sécuriser la relation de travail.

>> Suivi des contentieux

Veille juridique : Un suivi régulier permet d'anticiper les évolutions légales et réglementaires impactant la Fédération et ses entités.

Audit interne : Depuis 2024, le service juridique participe aux missions d'audit interne pour évaluer et renforcer la conformité des structures.

Un soutien clé aux projets RH

L'année 2024 a été marquée par un accompagnement renforcé des projets portés par la Direction des ressources humaines, notamment sur l'annualisation du temps de travail. Le guide d'application de l'accord d'entreprise a été révisé en fonction des remontées du terrain, garantissant ainsi une application adaptée et pertinente des réglementations.

Un partenaire indispensable pour les associations fédérées

En plus des structures internes gérées en direct, le service juridique offre un accompagnement aux associations fédérées du réseau APAJH, leur permettant de bénéficier de conseils et d'une assistance juridique adaptée à leurs besoins. *

CONSULTATIONS

JURIDIQUES

VEILLE JURIDIQUE

SOCIALE QUOTIDIENNE

2 SESSIONS DE FORMATION

EN DROIT DU TRAVAIL

* UN LIEN DIRECT ET QUOTIDIEN AVEC LA FÉDÉRATION

L'équipe Vie Associative et Fédérale au service des associations

Le service Vie Associative et Fédérale de la Fédération APAJH joue un rôle central dans le soutien et l'accompagnement des associations fédérées. Il veille à la transmission des informations et décisions de la Fédération, tout en facilitant la réflexion politique et stratégique des élus fédéraux. Ce service assure également la liaison entre les associations affiliées et les adhérents afin d'optimiser les prestations de services.

En cas de besoin, il accompagne les associations dans la gestion, la conduite de projets et la mise en œuvre de leurs actions.

Une organisation clé des événements et des instances statutaires

Le service est responsable de l'organisation des réunions statutaires majeures, telles que celles du Bureau fédéral, du Conseil d'administration et des Assemblées générales.

Il coordonne également des événements stratégiques comme les Conférences de territoires, la Journée des présidentes et présidents, la Formation des militants et le Congrès fédéral. Ces rencontres permettent d'impliquer militants, professionnels, familles et personnes en situation de handicap et de mettre en œuvre le Projet Associatif.

Une gestion des subventions et agréments

Le service gère les demandes de subventions nationales et les agréments en direction du réseau APAJH dans le cadre de l'Éducation nationale et pour la représentation des élus et ceux spécifiques à l'organisation des séjours adaptés au Service Accompagnement-Loisirs.

Journée des Présidentes et Présidents et Assemblées Générales Extraordinaires

Le 13 janvier 2024, la journée dédiée aux présidentes et présidents des associations APAJH a permis d'échanger avec le Bureau fédéral sur les thématiques du Projet Associatif et de l'autodétermination.

Trois Assemblées Générales Extraordinaires ont été organisées en 2024, portant sur l'approbation des nouveaux statuts de la Fédération APAJH, l'intégration des structures des associations APAJH du Calvados et la fusion avec l'Association pour les Déficiants Sensoriels de Mayotte.

Changements à la tête des associations APAJH

Plusieurs associations APAJH ont connu des changements de présidence en 2024.

- **APAJH Alsace (67-68)**
Aggée Célestin LOMO MYAZHIOM, président à la suite de l'agrément fédéral des statuts le 25 avril 2024.
- **APAJH du Nord (59)**
Le 7 juin 2024, Olivier BIREMBAUX succède à Jean LECUTIER (présidence de 2020 à 2024).
- **APAJH de Charente-Maritime (17)**
Le 22 juin 2024, Elisabeth BARON succède à Olivier DIVET (présidence de 2021-2024).



EN 2024,
 EN LIEN AVEC LE
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
51 RÉUNIONS
 ORGANISÉES
1699 PARTICIPANTS

• **APAJH du Calvados (14)**

Le 2 juillet 2024, Loïc DUPONT succède à Maryvonne DEBARRE.

• **APAJH des Hautes-Alpes (05)**

Le 10 février 2024, Jacques CHASTEL succède à Francis ANDREYS (présidence de 2021 à 2024).

• **APAJH du Val-de-Marne (94)**

Le 25 septembre 2024, Boris CHATELARD succède à Eric BAUMIÉ (présidence de 2006 à 2024).

• **APAJH de la Meuse (55)**

Le 21 novembre 2024, Catherine EGGERMANN succède à Claude VIARD (présidence de 2014 à 2024). *

*** RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ**
Dans les médias

#Pédagogie

Le 3 décembre, à l'occasion de la Journée internationale des Personnes en situation de handicap, le président de la Fédération APAJH a répondu aux questions d'élèves de CM2 sur le handicap, pour FranceInfo Junior.

franceinfo



#Handivillage

Le 3 juillet, la Fédération APAJH a organisé à Mamoudzou (Mayotte) "Handivillage", une journée exceptionnelle pour rassembler les acteurs de l'insertion professionnelle et provoquer les rencontres afin de promouvoir et faciliter l'accès à l'emploi et à la formation des personnes en situation de handicap. Une journée organisée avec le soutien des partenaires locaux, et dans la bonne humeur ! Le Journal de Mayotte a couvert l'évènement tout au long de la journée.



#Influence

Le remboursement intégral des fauteuils roulants a été annoncé lors la Conférence Nationale du Handicap d'avril 2023. Cependant, dès février 2024, les associations, dont l'APAJH, s'inquiétaient des conditions de remboursement, à savoir que ceux remboursés à 100% n'étaient que des fauteuils d'entrée de gamme.

Liberation



Par la suite, en fonction des différents gouvernements, une annonce de remboursement intégral dès décembre 2024 a été faite en avril, avant que Sébastien Peytavie, député lui-même en fauteuil roulant, ne dépose une proposition de loi en septembre et que finalement

Emmanuel Macron annonce cette mesure d'ici décembre 2025, en février 2025, dans le cadre des 20 ans de la « Loi Handicap ».

#Innovation

Pour mieux accompagner les 400 jeunes, jusqu'à 20 ans accompagnés en Ardèche, un nouveau pôle a été inauguré le mardi 30 janvier, à Tournon-sur-Rhône. Le projet permet de regrouper différents services médico-sociaux qui existaient déjà au Nord du département mais parfois difficilement accessibles aux familles. Ici Drôme Ardèche est revenu sur cette nouvelle structure pour faciliter l'accompagnement sur tout un territoire. *

ici



* MÉDIAS - MISE EN VALEUR DE L'APAJH

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Le monde s'est tourné vers Paris et la France en général à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Environ 34 000 journalistes ont couvert cet évènement exceptionnel et 869 000 posts relatifs aux athlètes français ont été collectés sur les réseaux sociaux, forums, blogs et sites web pendant les Jeux 2024.

L'APAJH à la radio, télévision et presse écrite, de la France au Japon !



11 août : Sécurité renforcée, justice modernisée, Seine dépolluée : ce que les JO devraient laisser en héritage
Le Figaro.fr



3 septembre : Jeux Paralympiques : des jeunes malvoyants assistent aux épreuves de goalball
Le Média Social



12 août : Sur l'accessibilité, l'héritage des Jeux Olympiques en question
Le Monde.fr



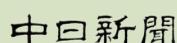
3 septembre : L'héritage des Jeux Paralympiques
Le groupe EBRA qui gère neuf quotidiens dont Le Dauphiné Libéré, Le Progrès, L'Alsace et l'Est Républicain



21 août : Journal de 18h
Sujet : Le changement de regard sur le handicap grâce aux Jeux Paralympiques
France Culture



4 septembre : Humour et Paralympiques sur TikTok : « On peut rire du handicap si on traite les personnes handicapées comme les autres » - **ELLE**



28 août : Edition du matin
The Chunichi Shimbun, quotidien japonais



6 septembre : Bilan des Jeux de Paris - **ZDF** (télévision allemande)



28 août : Journal actualités internationales - Les mots du handicap et le changement de regard sur le handicap grâce aux Jeux Paralympiques - **RFI**



8 septembre : Perception du handicap : les Paralympiques peuvent-ils lancer « une révolution de l'inclusion » ?
France 24 web



31 août : La lente inclusion des personnes handicapées
Le Monde



Une équipe pluridisciplinaire pour une communication militante et à destination des salariés de la Fédération

Édition, événementiel, communication institutionnelle, relations médias, ou communication digitale, l'APAJH est sur tous les canaux importants pour partager ses combats. L'équipe de la direction de la communication accompagne tout au long de l'année les élus dans leur engagement, les associations fédérées qui le souhaitent et chaque structure de la Fédération qui en fait la demande, tout en restant en soutien des équipes du siège lors de l'organisation d'événements nationaux de la vie associative.

9 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

88 SOLLICITATIONS POUR DES SUJETS NATIONAUX

6 LETTRES INTERNES

« EN DIRECT »

2 REVUES APAJH

SEMESTRIELLES
TIRAGE À 10 000 EXEMPLAIRES

11 PODCASTS

« ENSEMBLE ON FAIT LE POINT »

* RÉSEAUX SOCIAUX

Garder le lien au quotidien

L'objectif d'une présence sur les différents réseaux sociaux est de parler au plus grand nombre, pour informer et toucher tous les publics mobilisés pour une société inclusive.



**37 189
ABONNÉS**

AU 31 DÉCEMBRE
2024

+ de 260 publications



**PRÈS DE 900
ABONNÉS**

AU 31 DÉCEMBRE
2024

(+217 abonnés par
rapport à 2023)
35 500 vues



ANCIENNEMENT
TWITTER



**+ 8 000
FOLLOWERS**
AU 31 DÉCEMBRE
2024

315 publications



725 ABONNÉS
AU 31 DÉCEMBRE
2024

89 publications
dont 25 reels



Clap de fin pour « Partout Solidaires » !



Visionner
les reportages

Initié en 2021, le partenariat avec La Chaîne Parlementaire (LCP, canal 13 de la TNT) a pris fin en 2024.

Depuis le début de l'aventure en 2021, 28 numéros ont été réalisés pour mettre en lumière des initiatives partout sur le territoire.

Diffusés avant « État de santé », le premier dimanche de chaque mois, les épisodes de « Partout Solidaires » ont présenté au grand public les réussites et les projets menés par les associations et les établissements APAJH, dans tous les domaines ! *

QUE RETENIR ?

01. 47^e Congrès Fédéral

Toutes les associations qui composent la Fédération se sont réunies à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) pour réfléchir ensemble aux futurs statuts et au Projet Associatif 2025-2030.

02. Adoption des nouveaux statuts fédéraux

La Fédération APAJH s'est dotée de nouveaux statuts pour se conformer aux modèles du Conseil d'État. Votés en décembre, ceux-ci sont à présent en attente de validation du Ministère de l'Intérieur et du Conseil d'État.

03. L'autodétermination au cœur de la démocratie APAJH

La Fédération APAJH s'engage pour une gouvernance plus inclusive, en plaçant l'autodétermination au centre. Adopté en juin 2023, le texte "Choisir ma vie de citoyen, c'est mon droit, c'est ma liberté" affirme le droit des personnes en situation de handicap à participer pleinement aux décisions associatives.

04. Élections et vie politique

2024 a été une année particulière avec 4 gouvernements, des élections législatives anticipées et les élections européennes. L'APAJH s'est mobilisée pour rappeler l'importance de prendre part à ces moments citoyens et la nécessaire prise en compte du handicap dans les politiques, locales, nationales et européennes. De nombreuses rencontres avec les ministères et les différents responsables politiques ont eu lieu pour porter les revendications de l'APAJH.

05. Cyclone Chido

Après le passage dévastateur du cyclone Chido en décembre 2024, la Fédération APAJH s'est immédiatement mobilisée pour soutenir les mahorais. Sécurité, entraide et relance de l'activité ont guidé l'action des équipes sur place. Un vaste plan de reconstruction et de développement d'établissements est désormais engagé pour renforcer l'accompagnement sur l'archipel (EAM, résidence autonomie, levée du moratoire national ESAT).

06. Ségur de la santé - Revalorisation salariale

En février 2024, la Fédération APAJH a alerté sur la crise du médico-social après l'échec de la conférence salariale, dénonçant l'absence de revalorisation malgré l'épuisement des équipes. Elle a rappelé l'urgence de reconnaître à leur juste valeur les professionnels engagés auprès des personnes vulnérables. En juin, un accord de branche a permis une revalorisation pour les « oubliés du Ségur ».

07. Partenariat avec SODEXO

Depuis Roland-Garros 2023, des travailleurs d'ESAT et Entreprises Adaptées APAJH prouvent par l'exemple que les personnes en situation de handicap peuvent travailler parmi les équipes de restauration dans un contexte évènementiel exigeant. Lors des Jeux de Paris 2024, ils ont été remarquables aux côtés de SODEXO sur différents sites de restauration.



08. Le sport pour tous !

2024 était intensément sport sur l'ensemble du réseau APAJH qui a su s'emparer de cet événement mondial pour valoriser le sport pour tous. Les journées "Olympiades" ont été nombreuses et près de 1000 supporters APAJH étaient en tribune pour Paris 2024.

09. Coopération et partenariat

Le mouvement APAJH et ses associations fédérées, travaillent en partenariat avec l'ensemble des acteurs mobilisés pour la création de solutions d'accompagnement des personnes en situation de handicap et la promotion de leurs droits.

10. Partenariat avec le Ministère de la Justice

Plusieurs conventions permettent l'accompagnement des détenus en situation de handicap et personnes condamnées à des travaux d'intérêts généraux. En 2024, l'APAJH comptait six ateliers de travail adaptés au sein de lieux de détention. La Fédération a organisé un séminaire autour de l'autodétermination dans le cadre des lieux de privation de liberté.

11. Organisation gestionnaire

Débutée fin 2022, la démarche "Cap Organisation" vise à moderniser la gestion de la Fédération APAJH pour renforcer l'autonomie des équipes et répondre aux besoins des personnes accompagnées. Structurée autour de 21 processus métiers (recrutement, investissements, qualité...) elle favorise l'innovation, la coopération locale et des circuits décisionnels plus efficaces.

12. Nouvelles structures APAJH

Les élus et professionnels de l'ADSM (Mayotte), ainsi que les professionnels et les structures de l'APAJH du Calvados rejoignent la Fédération APAJH gestionnaire en 2024 ! Un réseau qui vit entre coopération et partage des bonnes pratiques pour accompagner les personnes en situation de handicap toujours au plus proche de leurs besoins et attentes.

13. Plan de transformation des ESAT

Les ESAT évoluent pour mieux accompagner l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap. La loi du 18 décembre 2023 renforce leurs droits (grève, syndicat, santé, transport) et permet des parcours plus souples entre ESAT et entreprises. Ces avancées soulèvent cependant des défis financiers pour les établissements.

14. Trophées APAJH 2024

La 19^e édition des Trophées APAJH a réuni les talents APAJH aux côtés de Jérémy Frérot, Louis Delort et Natasha St-Pier. Le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes était présent pour saluer cet événement et apporter son soutien à l'APAJH, les 1 400 spectateurs et les 4 lauréats. Deux trophées d'honneur ont été remis à des athlètes paralympiques.

EN CONCLUSION



Michel Miklarz

Secrétaire général de la Fédération APAJH.



Comme tout rapport d'activité, celui concernant l'année 2024 présente toutes les actions, innovations, réflexions ou travaux réalisés aussi bien par les militants bénévoles de la gouvernance de la Fédération que par les professionnels du siège, des services et établissements en gestion nationale. Avec comme support une formule initiée depuis deux ans maintenant.

Il n'aura échappé à personne que l'année 2024 restera dans les mémoires comme une période particulière.

Bien entendu, il y a eu les Jeux Olympiques et Paralympiques qui ont été vécus de l'intérieur par des travailleurs d'ESAT et d'EA du réseau APAJH. Une très belle aventure pour ces personnes qui ont fait la démonstration de leurs compétences et capacités.

Mais la vie politique et sociale en France a été marquée par une dissolution de l'Assemblée Nationale et des élections législatives, une instabilité gouvernementale et une valse des ministres. C'est donc dans ce contexte incertain et aussi inquiétant par certains aspects, que la Fédération et le réseau APAJH ont continué à agir pour représenter et défendre les personnes en situation de handicap et les familles, pour construire une société plus inclusive respectueuse des droits de chacun.

Ainsi, convaincue de l'absolue nécessité de maintenir rassemblé et uni le mouvement APAJH dans ces circonstances troublées, la Fédération a mené un très large débat au sein du réseau pour faire adopter largement les modifications statutaires lors de l'Assemblée Générale extraordinaire le 17 décembre.

Dans le même temps, dès le printemps 2024, ont commencé les travaux sur le Projet Associatif 2025/2030 qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale de Paris, en juin prochain. Les actions présentées dans le rapport d'activité ont constitué pour cette démarche autant de marqueurs des valeurs APAJH, de jalons inspirants pour aller de l'avant et innover. Citons entre autres Cap Organisation, le plan d'action pour l'autodétermination, l'engagement pour une gouvernance plus inclusive, les initiatives pour l'attractivité des métiers, pour développer et faire évoluer l'offre médico-sociale.

Nous pouvons toutes et tous être fiers de nos réussites collectives. Elles nous rendent plus forts et plus déterminés que jamais à poursuivre nos luttes pour affronter les défis qui s'offrent à nous.

*** La logique vous conduira d'un point A à un point B. L'imagination et l'audace vous conduiront où vous le désirez.**
Albert Einstein



Fédération APAJH
Tour Maine Montparnasse
33 avenue du Maine
29^e étage - Boîte aux lettres 35
75755 PARIS Cedex 15